MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA PREVISION DES STATISTIQUES ET DE L'ECONOMIE DE L'ELEVAGE

BURKINA FASO

Unité – Progrès - Justice

Tableau de Bord des Statistiques de l'Elevage

(Deuxième édition, Année 2010)

Décembre, 2011

SOMMAIRE

1. POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ELEVAGE ..... 6~~6~~

2.1 FONDEMENTS DE LA POLITIQUE ..... 6~~6~~
2.2 OBJECTIFS ..... 6~~6~~
2.3 CHAMP D'APPLICATION ..... 7~~7~~
2.4 PRINCIPES DIRECTEURS ..... 7~~7~~
2.5 AXES STRATEGIQUES ..... 7~~7~~
2.6 MISE EN ŒUVRE ..... 8~~7~~
2.7 RISQUES ..... 8~~8~~

2. RESSOURCES HUMAINES ..... 9~~9~~

3. EFFECTIFS DU CHEPTEL ..... 10~~10~~

4. SYSTEMES D'ELEVAGE ..... 11~~11~~

1.1. SYSTEMES TRADITIONNELS OU EXTENSIFS D'ELEVAGE ..... 11~~11~~
1.2. SYSTEMES D'ELEVAGE AMELIORES ..... 11~~11~~

5. INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE ..... 13~~13~~

6. SANTE ANIMALE ..... 14~~14~~

6.1 FOYERS DE MALADIES SUSPECTEES ..... 14~~14~~
6.2 MORTALITES ENREGISTREES ..... 15~~15~~
6.3 MORBIDITES ENREGISTREES ..... 17~~17~~
6.4 VACCINATIONS REALISEES ..... 18~~18~~
6.5 TRAITEMENTS ANTIPARASITAIRES ..... 20~~20~~
6.6 TRAITEMENTS CLINIQUES ..... 23~~23~~
6.7 CASTRATIONS ..... 23~~23~~
6.8 SAISIES D'ABATTOIRS ..... 24~~24~~

7. PRODUCTIONS ANIMALES ..... 27~~27~~

7.1 ABATTAGE CONTROLES ..... 27~~27~~
7.2 PRODUCTION DE VIANDES ..... 27~~27~~
7.3 PRODUCTION DE LAIT ..... 28~~28~~
7.4 PRODUCTION DE CUIRS ET PEAUX ..... 29~~29~~
7.5 PRODUCTION D'ŒUFS ET DE MIEL ..... 29~~29~~

8. COMMERCE EXTERIEUR ..... 31~~31~~

8.1 EXPORTATION D'ANIMAUX ..... 31~~31~~
8.2 EXPORTATION DES PRODUITS ANIMAUX ..... 36~~36~~
8.3 IMPORTATION D'ANIMAUX ET PRODUITS ANIMAUX ..... 37~~37~~

9. COMMERCE INTERIEUR ..... 39~~39~~

9.1 ANALYSE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE ..... 39~~39~~
9.1.1 OFFRE DE BETAIL ..... 39~~39~~
9.1.2 DEMANDE DE BETAIL ..... 41~~41~~
9.1 L'EQUILIBRE SUR LES MARCHES ..... 44~~44~~

10. TRANSHUMANCE ..... 52~~52~~

10.1 ZONES DE DEPART ..... 52~~52~~
10.2 ZONES D'ACCUEILLES ..... 53~~53~~

CONCLUSION ..... 56~~55~~

ANNEXE ..... 57~~57~~

SIGLES ET ABREVIATIONS

CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
DGPSE	Direction Générale de la Prévision des Statistiques et de l'Economie de l'Elevage
ENEC	Enquête Nationale sur l'Effectif du Cheptel
ENESA	Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale
FCFA	franc de la Communauté Financière Africaine
MRA	Ministère des Ressources Animales
OIE	Office International des Epizooties
PDA	Programme Décennal d'Action pour l'environnement
PISA	Programme d'Investissement du Secteur Agricole
PNDEL	Politique Nationale de Développement Durable de l'Elevage
PPCB	Péri Pneumonie Contagieuse Bovine
RCI	République de Cote d'Ivoire
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDR	Stratégie de Développement Rurale
SP/CPSA	Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UBT	Unité Bétail Tropical
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

AVANT PROPOS

Dans le souci de mettre à la disposition des utilisateurs des données actualisées sur les statistiques du sous-secteur de l'élevage, le Ministère des Ressources Animales vous présente la deuxième édition du Tableau de bord des statistiques du sous-secteur de l'élevage. En effet, si les années antérieures le document relatif aux « Statistiques du sous-secteur de l'élevage » était un fourre- tout , à partir de l'édition de l'année 2009, une innovation a été apportée à cette production, il est désormais scindé en deux documents :

- l'annuaire statistique du sous-secteur de l'élevage, présentant une série annuelle de statistiques annuelles par domaine d'activités ;
- le Tableau de bord des statistiques qui présente une analyse des statistiques.

Les analyses présentées dans le Tableau de bord des statistiques rendent compte de l'évaluation de la mise en œuvre de la PNDEL en général, et du PAPISE en particuler.Nul doute que le document présente d'énormes acquis engrangés, mais, un grand effort reste à fournir pour améliorer la production statistique. C'est pourquoi j'encourage tous les acteurs du domaine de l'élevage à soutenir les efforts de la DGPSEen vue d'une meilleure connaissance du sous-secteur .

Je souhaite que vous fassiez un bon usage de ce document comme outil de travail et j'attends vos pertinentes suggestions et observations tendant à l'amélioration des prochaines éditions.

Dr Tinga Jérémy OUEDRAOGO

INTRODUCTION

Le Burkina Faso est un pays agro-sylvo-pastoral. L'analyse de l'ensemble des données révèle le caractère traditionnel dominant de notre élevage, malgré quelques progrès techniques et l'émergence de nouveaux acteurs engagés dans la modernisation de l élevage.

Selon les données de l'ENEC II, on note une progression des systèmes d'élevage semi-intensifs villageois (embouche paysanne) et intensifs périurbains.

Les flux commerciaux concernent principalement les bovins, les petits ruminants et la volaille.

Le petit élevage est généralement utilisé pour la résolution des problèmes sociaux, économiques et culturels.

Les lignes qui suivent présenteront les analyses statistiques issues des activités du MRA et s'articuleront autour des points suivants :

- les ressources humaines du MRA ;
- les effectifs du cheptel ;
- les systèmes d'élevages ;
- les infrastructures d'élevages ;
- la santé animale ;
- le commerce extérieur ;
- le commerce intérieur et ;
- la transhumance.

1. POLITIQUE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ELEVAGE[1]

2.1 Fondements de la politique

La Politique Nationale de Développement Durable de l'Elevage trouve ses fondements dans l'évolution du contexte international (Objectifs du Millénaire pour le Développement, les Accords de Partenariat Economique), sous-régional (la Politique Agricole de la CEDEAO (ECOWAP) et celle de l'UEMOA) et national.

Au plan national, la PNDEL est en phase avec la CSLP et les orientations majeures de la SCADD ainsi que la SDR. Elle prend également en compte les programmes sectoriels des ministères en charge respectivement de l'agriculture et de l'environnement (Programme d'Investissement du Secteur agricole : PISA, Programme Décennal d'Action pour l'environnement : PDA) et en tant que cadre de référence des politiques de développement.

2.2 Objectifs

L'objectif global de la Politique Nationale de Développement Durable de l'Elevage est de renforcer la contribution de l'élevage à la croissance de l'économie nationale et partant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et à l'amélioration des conditions de vie des populations. La mise en œuvre de la Politique et de son plan d'actions permettra d'accroître entre 2010-2015, les quantités de viande, de cuirs et peaux et de lait de 16% contre 29% pour les œufs.

Cet objectif global se décline en quatre (4) objectifs spécifiques qui sont :

1. Développer des capacités des acteurs du sous-secteur à travers la création de capacités novatrices et le partenariat public-privé ;

2. Assurer la sécurité foncière et la gestion durable des ressources pastorales à travers le soutien à l'agro business et la création de zones d'intensification des productions animales (ranchs individuels et collectifs) ;

3. Accroître la productivité et les productions animales sur une base durable, à travers les investissements structurants dans les domaines de l'alimentation, de la génétique et de la santé animale ;

4. Améliorer la compétitivité des produits animaux et renforcer la liaison entre la production et le marché, à travers la réalisation d'infrastructures marchandes structurantes, la promotion de la qualité nutritionnelle et sanitaire et d'activités promotionnelles.

[1] Résumé adopté en Conseil de Ministre

2.3 Champ d'application

Le champ d'application de la PNDEL inclut l'élevage des animaux domestiques, l'apiculture et l'élevage non conventionnel. Les actions porteront sur tous les systèmes d'élevage (traditionnels, semi-intensifs et intensifs) et toutes les filières (bétail-viande, lait, cuirs et peaux, aviculture traditionnelle et moderne, élevage porcin traditionnel et moderne, élevage non conventionnel, apiculture). Toutefois, la priorité sera accordée aux filières et aux acteurs capables d'induire de la croissance ou de moderniser leurs exploitations.

2.4 Principes directeurs

Les principes directeurs suivants régiront la mise en œuvre de la PNDEL :

- ✓ Le pilotage de la promotion des filières par la demande de produits animaux ;
- ✓ L'équilibre des relations entre l'administration et les acteurs non étatiques ;
- ✓ La subsidiarité ;
- ✓ La mise en harmonie des interventions avec le processus de décentralisation ;
- ✓ Le développement constant du capital humain ;
- ✓ L'analyse socioéconomique selon le genre ;
- ✓ L'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) ;
- ✓ La prise en compte de la dimension emploi dans toutes les initiatives de l'élevage ;
- ✓ La maîtrise de l'ensemble de la chaîne (de l'amont à l'assiette du consommateur) ;
- ✓ La prise en compte des principes de l'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques.

2.5 Axes stratégiques

Les actions à mettre en œuvre dans le cadre de la Politique Nationale de Développement

Durable de l'Elevage s'organisent autour de quatre (4) axes, à savoir :

1. le renforcement des capacités des acteurs du sous-secteur ;
2. la sécurisation et la gestion durable des ressources pastorales;
3. l'accroissement de la productivité et des productions animales ;
4. l'amélioration de la compétitivité et la mise en marché des produits animaux ;

2.6 Mise en œuvre

Pour la mise en œuvre de la PNDEL, il est prévu un dispositif institutionnel qui est le Comité de pilotage qui regroupera les directions centrales, déconcentrées, les structures rattachées du MRA, les ministères partenaires, le SP/CPSA, les structures faîtières des organisations professionnelles, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques et financiers.

La mise en œuvre réussie de la PNDEL implique l'Etat et ses démembrements, les Collectivités Territoriales et les Communautés de base, les organisations professionnelles, les opérateurs privés et les partenaires techniques et financiers.

2.7 Risques

Un certain nombre de risques peuvent entraver l'atteinte des objectifs de la politique. Il s'agit de:

- ✓ la faible mobilisation des ressources financières
- ✓ les changements climatiques
- ✓ les accords commerciaux au niveau international
- ✓ les difficultés de coordination avec les domaines connexes

2. RESSOURCES HUMAINES

Les effectifs du personnel technique du Ministère des Ressources Animales ont augmenté de 52,8% en cinq ans pour compter de 2006. Cette variation est beaucoup plus élevée chez les agents techniques où les effectifs ont plus que doublé (109,3%) et les conseillers d'élevage avec 86,7%.

Comparé à 2009, le personnel technique a connu un taux de recrutement de 8,6% dans l'ensemble. Les recrutements sont beaucoup plus faibles chez les docteurs vétérinaires, les ingénieurs d'élevage et les techniciens supérieurs avec respectivement 1,7% ; 1,4% ; 4,7%.

Figure n°1: Evolution de l'effectif du personnel technique du MRA de 2005 à 2009.

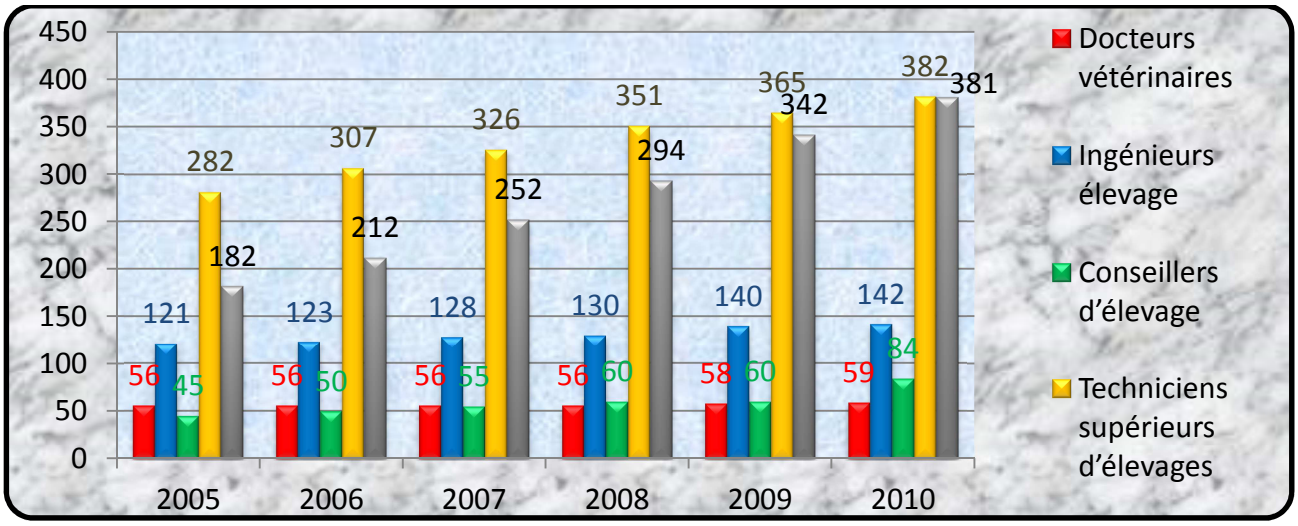

En 2010, les cadres moyens (agents techniques, techniciens supérieurs) représentaient 72,9% du personnel technique du MRA avec 36,5% pour les techniciens supérieurs et 36,4 % pour les agents techniques. Quant aux cadres supérieurs, ils représentaient 27,1% repartis en 5,6% de docteurs vétérinaires, 13,5% d'ingénieurs d'élevage et 8% de conseillers d'élevage.

Le MRA comptait 1 090 agents en 2010. La répartition donnait 954 agents dans les emplois spécifiques, 46 agents dans les emplois d'appui, et 90 agents dans les emplois interministériels.

Le renforcement des capacités par la formation continue des agents est une préoccupation majeure du ministère. Pour cela le ministère dispose de deux écoles de formation :

- ✓ l'Ecole Nationale de l'Elevage et de la Santé Animale (ENESA) qui forme les conseillers d'élevage, les techniciens supérieurs et les agents techniques d'élevage
- ✓ l'Ecole de Lutte Anti Tsé-tsé (ELAT) qui est une école spécialisée dans la lutte contre les vecteurs des trypanosomiases animales forme les techniciens dans la capture et la stérilisation des mouches tsé-tsé.

3. EFFECTIFS DU CHEPTEL

Sur la base des résultats de l'Enquête Nationale sur l'effectif du Cheptel (ENEC II), les effectifs du cheptel estimés par espèce pour l'année 2010 au niveau national se présentent comme suit :

Bovins	8 398 499	**Porcins**	2 167 245	**Camelins**	16 982
Ovins	8 243 238	**Asins**	1 050 361	**Pintades**	7 523 985
Caprins	12 342 454	**Equins**	38 531	**Poules**	29 988 476

Les régions du Sahel, des Hauts-Bassins et de l'Est sont celles qui hébergent le plus de bovins avec respectivement 20,6%, 16,6% et 11,4% de l'effectif national, tandis que les effectifs, les moins importants, sont détenus par les régions du Centre (1,7%). Pour ce qui concerne les effectifs des petits ruminants (ovins et caprins), les régions du Sahel (15,7%) et du Centre-ouest (11,7%) sont celles qui en comptent le plus de têtes. Par ailleurs, les porcins sont plus importants en termes d'effectif dans les régions du Centre-ouest (19,5%) et du Sud Ouest (13,3%). Quant à la volaille (poules et pintades), elle est plus importante dans les régions du Centre-Ouest (16,6%) ; de la Boucle du Mouhoun (12,5%) et des Hauts-Bassins (12,1%). Le Tableau n°1 présente la proportion des espèces par région au Burkina Faso.

Tableau n°1: proportion des espèces par région

Régions	Bovins	Petits ruminants	Porcins	Volaille
Boucle du Mouhoun	8,8%	8,4%	11,5%	12,5%
Cascades	7,4%	2,0%	2,3%	2,9%
Centre	1,7%	2,4%	7,9%	3,6%
Centre-Est	4,7%	7,8%	9,3%	7,9%
Centre-Nord	5,6%	10,0%	3,3%	6,5%
Centre-Ouest	7,8%	11,7%	19,5%	16,6%
Centre-Sud	3,5%	5,0%	5,3%	8,1%
Est	11,4%	10,4%	5,5%	7,1%
Hauts-Bassins	16,6%	7,2%	11,3%	12,1%
Nord	4,6%	9,4%	5,8%	8,2%
Plateau Central	3,6%	6,2%	4,8%	5,6%
Sahel	20,6%	15,7%	0,2%	3,8%
Sud-Ouest	3,8%	3,8%	13,3%	5,3%

4. SYSTEMES D'ELEVAGE

Deux grands systèmes d'élevage coexistent au niveau de la plupart des espèces animales: les systèmes traditionnels et les systèmes améliorés.

1.1.Systèmes traditionnels ou extensifs d'élevage

Les systèmes traditionnels d'élevage sont généralement extensifs. L'élevage des ruminants utilise très peu d'intrants zootechniques et vétérinaires. On distingue le type transhumant et le type sédentaire. Dans l'élevage sédentaire, il y a le système agropastoral à gros ruminants, et les systèmes mixtes intégrés agriculture-élevage. Tous ces systèmes fournissent des produits (cuirs et peaux, viande, lait, fumier, travail) dont certains sont vendus, notamment pour subvenir aux besoins des éleveurs.

Parce qu'ils dépendent surtout des ressources naturelles, les systèmes extensifs d'élevage qui concernent la presque totalité du cheptel, paient un lourd tribut à la sécheresse et sont menacés par la restriction de l'espace avec pour conséquence le risque élevé de conflits entre éleveurs et autres utilisateurs des ressources naturelles.

L'élevage traditionnel de volailles (poules et pintades surtout), très populaire, rend des services importants (viande, œufs, épargne) malgré une productivité relativement faible due à des facteurs comme l'insuffisance qualitative et quantitative d'aliments et une forte mortalité surtout chez les pintadeaux.

L'élevage des porcins est une activité surtout traditionnelle, conduit sous forme essentiellement extensive principalement par les femmes, avec un habitat sommaire très peu entretenu et également des problèmes d'alimentation. Cependant, le constat est que les producteurs sont plutôt ouverts aux innovations, pourvu qu'elles soient d'un coût supportable.

L'apiculture se développe surtout à l'Ouest et à l'Est du pays où l'écosystème est favorable (existence relativement abondante d'eau et de végétation).

1.2.Systèmes d'élevage améliorés

A partir des systèmes traditionnels à base de ruminants, se développent surtout en zones périurbaines des noyaux d'intensification en production laitière et d'embouche bovine et ovine. Parallèlement de nouveaux acteurs développent des activités d'élevage intensif en milieu périurbain : lait, aviculture, porc …

On distingue, d'une part, l'embouche intensive et semi-intensive bovine et ovine et, d'autre part, la production intensive de lait en zone périurbaine. Ces systèmes connaissent actuellement un engouement certain qui mérite d'être soutenu afin de tirer partie de ces nouvelles opportunités d'emplois en faveur des jeunes qui souhaitent s'investir dans l'élevage.

L'aviculture moderne est présente seulement en milieu urbain et périurbain. C'est un système qui repose essentiellement sur des intrants achetés : poussins, aliments,

produits vétérinaires, main d'œuvre, etc. Ces élevages modernes, bien que productifs, nécessitent un investissement élevé.

Les élevages intensifs de porcs, d'un bon niveau de productivité, existent dans les zones périurbaines de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Cependant, ces élevages périurbains sont constamment menacés par l'urbanisation.

5. INFRASTRUCTURES D'ELEVAGE

Les infrastructures d'élevage constituent l'ensemble des locaux et des réalisations diverses qui accompagnent les actions de production, de transformation et de commercialisation des animaux et de leurs produits. La situation non exhaustive de ces infrastructures au 31 décembre 2010 est présentée dans le Tableau n°2.

Tableau n°2: Situation des infrastructures d'élevage en 2010

Type d'infrastructures	Nombre	Type d'infrastructures	Nombre
Parcs de Vaccination	1176	Marchés à bétail Aménagé	60
Aires d'abattages	308	Marchés à bétail Non Aménagé	176
Abattoirs	33	Magasin d'aliment à bétail	217
Boucheries	105	Fabrique d'aliment à bétail	5
Charcuteries	5	Etale de boucherie	11
Séchoirs	21	Forages	61
Laiteries Industrielles	5	Puits	5
Laiteries Semi-industrielles	27	Piste à bétail	9
Laiteries Artisanales	47	Aires de pâtures	10
Maroquinerie Artisanale	3	Mielleries moderne	4
Maroquinerie Moderne	5	Autres	77

Comparativement à 2009 le recensement par voie administrative des infrastructures d'élevage s'est nettement amélioré avec la collaboration des directions régionales.

La répartition des bovins par parc de vaccination au niveau national donne un effectif de 7141 têtes. Ce ratio au niveau régional diverge énormément. Il varie de 3219 à 19527en témoigne la Figure n°2. Ces données indiquent une insuffisance et une mauvaise répartition spatiale des parcs de vaccination.

Figure n°2: Nombre de bovins par parc de vaccination en 2010

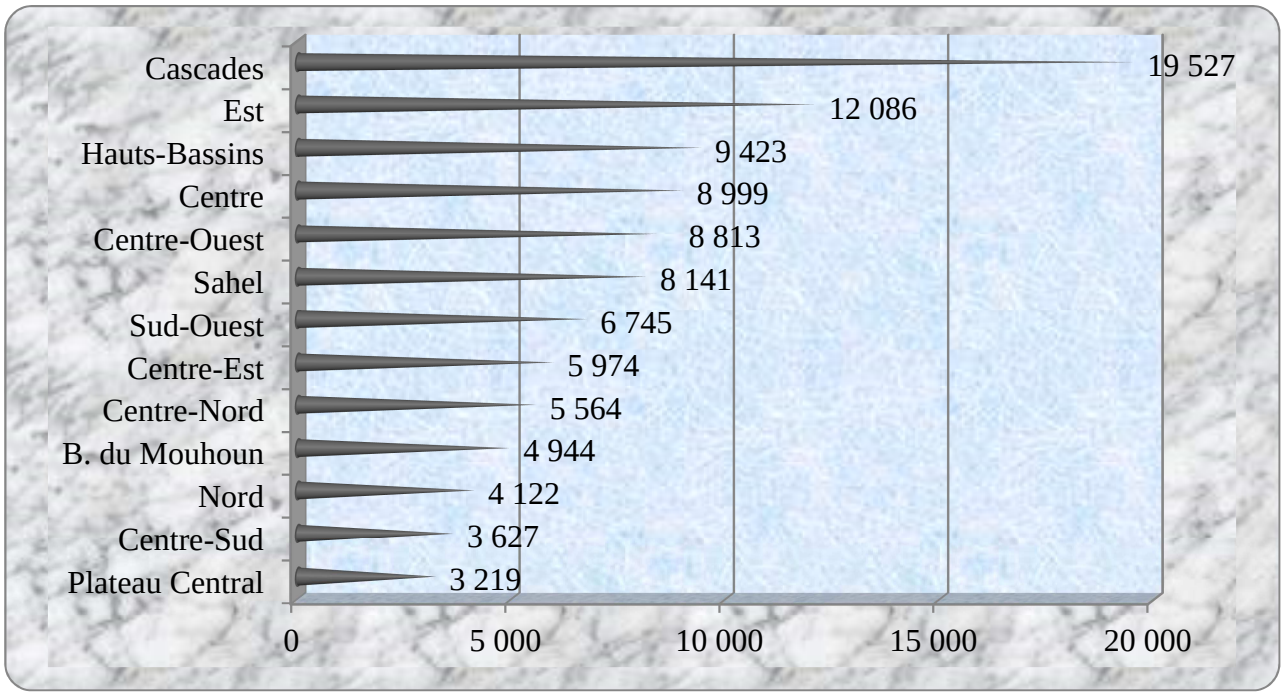

6. SANTE ANIMALE

6.1 Foyers de maladies suspectées

Selon les courbes ci-dessous présentées (figure n°3), les foyers de maladies contagieuses suspectées chez les principales espèces dans le pays au cours de la période de 2005 à 2010 ont connu des évolutions diverses. En effet, pendant que le nombre de foyers chez les petits ruminants est en baisse, chez les bovins, il est en hausse vertigineuse après une forte chute en 2008 et 2009. Chez les porcins et la volaille, on note une baisse non significative. Chez les autres espèces tels les asins et les équins, les foyers enregistrés sont faibles, mais ils présentent une tendance à la hausse

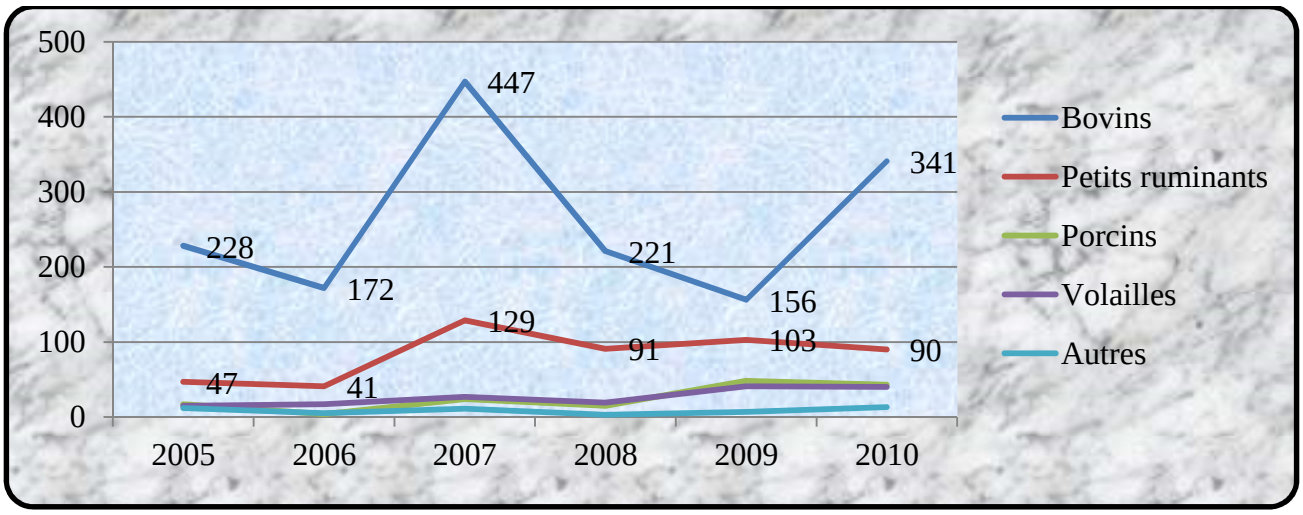

Figure n°3: Courbes d'évolution des foyers de maladies contagieuses par espèce

Les espèces qui ont été beaucoup plus touchées par les foyers de maladies contagieuses suspectées sont les bovins, suivis de loin par les petits ruminants (ovins et caprins), la volaille et les porcins. Les foyers enregistrés sont respectivement au nombre de : 1565, 501, 159 et 151 (voir Figure n°4).

La multitude de foyers suspectés chez les bovins et les petits ruminants pourrait se justifier par le fait qu'après la saison des pluies, ces espèces se déplacent sur de longues distances à la recherche de pâturages et d'eau. Ces déplacements sont causes de fatigue et constituent en même temps des facteurs de dissémination des germes de maladies.

Pendant la saison pluvieuse, l'ensemble des animaux se déplace moins pour l'alimentation et l'abreuvement ; les regroupements sont beaucoup moindres. Mais, ils sont exposés à la prolifération des parasites et des vecteurs.

En général, dans les élevages de porcins et de volaille, les règles d'hygiène de l'habitat et de l'alimentation ne sont pas respectées. En outre, la quarantaine n'y est pas souvent pratiquée; car un porcin ou une volaille nouvellement acquis est

directement introduit dans le troupeau. Cette lacune peut être la cause d'apparition de maladies dans cet élevage.

Figure n°4: Foyers de maladies contagieuses suspectées par espèce de 2005 à 2010.

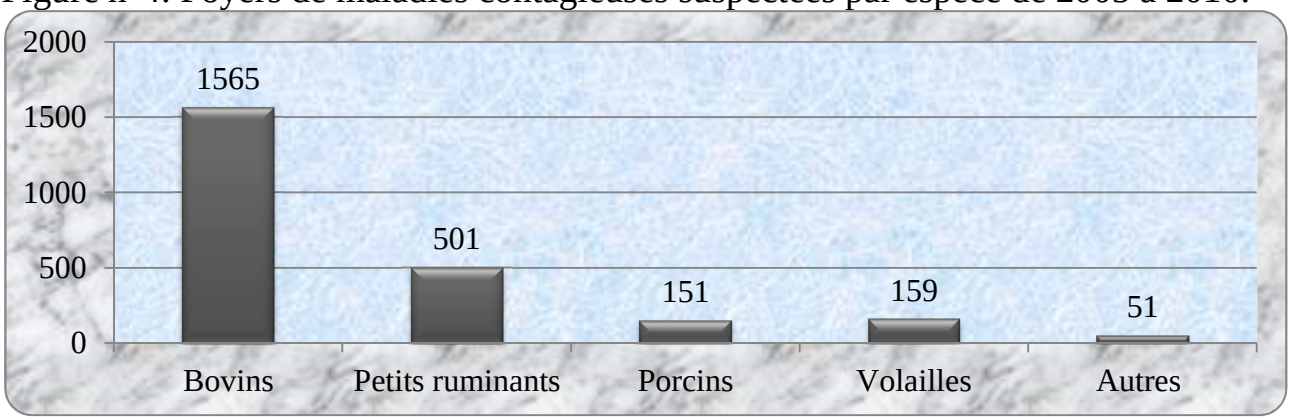

La figure n°5 précise pour la même période, le nombre de foyers par maladie contagieuse suspectée. La pasteurellose, la fièvre aphteuse et la dermatose totalisent chacune plus de 300 foyers. Le nombre de foyers de charbon symptomatique, de charbon bactéridien, de peste porcine, de pseudo-peste, de PPCB, de peste des petits ruminants, de dermatophilose nodulaire et de rage sont respectivement de : 208, 138, 135, 117, 78, 51, 48 et 29.

Figure n°5: Nombre de foyers par maladie de 2005 à 2010.

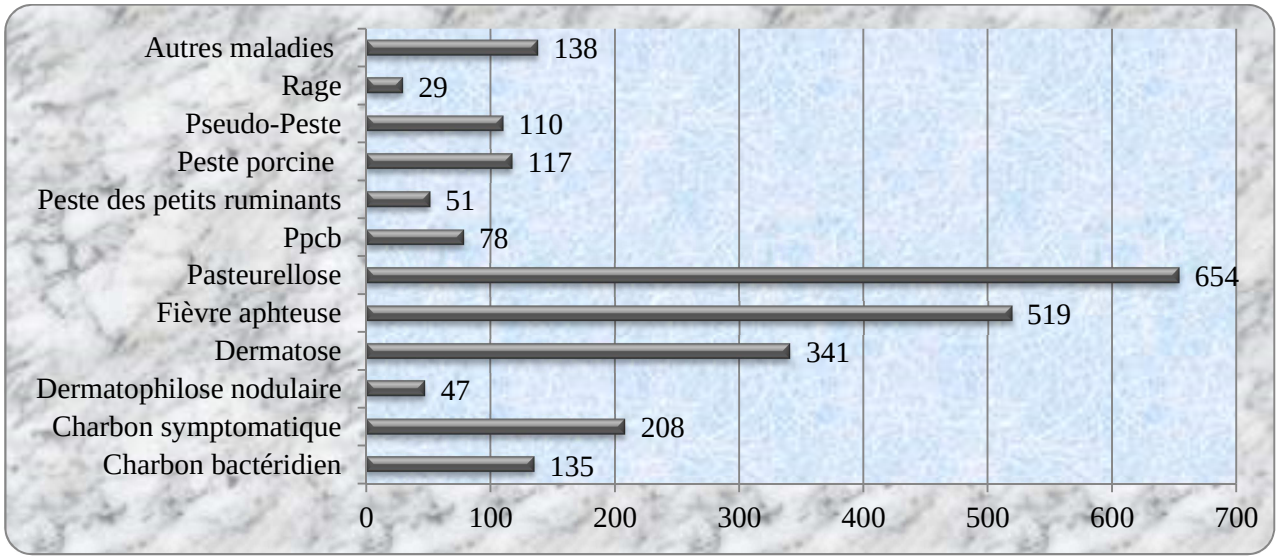

6.2 Mortalités enregistrées

Les mortalités enregistrées au cours des six dernières années (2005 à 2010) par les services d'élevage sont importantes. Les mortalités de bovins, de petits ruminants, de porcins, de volaille et autres espèces sont respectivement de : 8341, 8276, 8857, 24211 et 168 têtes.

Figure n°6: Cumul des mortalités par espèce de 2005 à 2010.

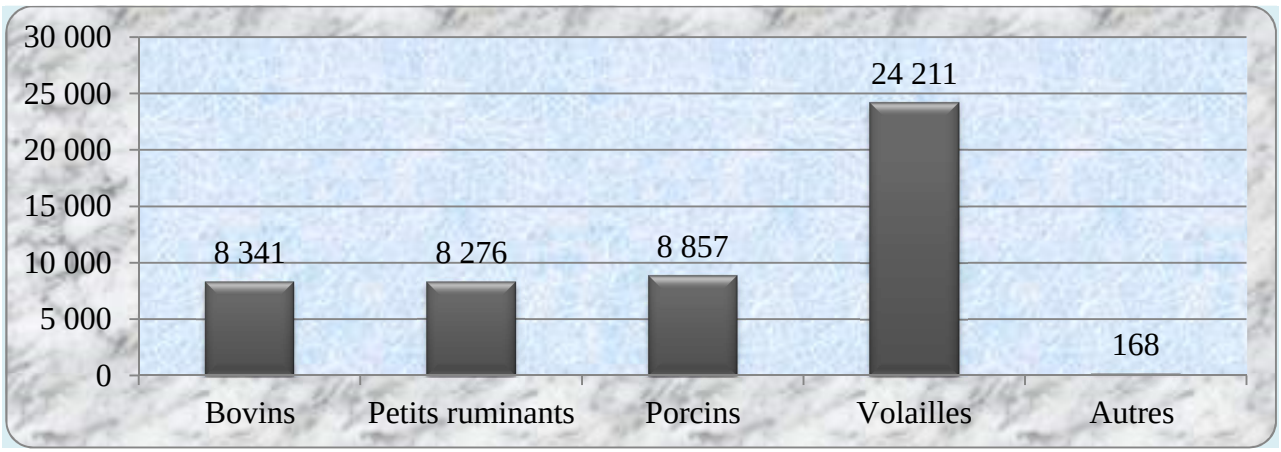

Les régions ayant enregistré plus de mortalités de bovins sont le Centre Est, la Boucle du Mouhoun et le Sahel.

Les pertes en volaille ont été plus remarquables à la Boucle du Mouhoun, au Centre Nord, au Centre Ouest, au Nord et au Sud Ouest.

Les mortalités élevées de porcs ont été constatées à la Boucle du Mouhoun, au Centre Nord, au Centre Sud, à l'Est, aux Hauts Bassins et au Sud Ouest.

C'est à la Boucle du Mouhoun, au Centre Est, au Centre Ouest et au Sahel que les mortalités de petits ruminants ont été plus notées.

Les maladies ayant causé plus de mortalités de bovins sont principalement la dermatose nodulaire et la fièvre aphteuse.

La peste des petits ruminants et les pasteurelloses suspectées sont surtout à l'origine des mortalités d'ovins et de caprins.

La peste porcine africaine et la pseudo peste sont les principales causes de mortalités respectivement des porcins et des volailles.

NB : La région du Centre ne disposant pas de données, l'appréciation du niveau des mortalités n'a pas été possible.

Figure n°7: Effectif des mortalités par régions et par espèces (tableau)

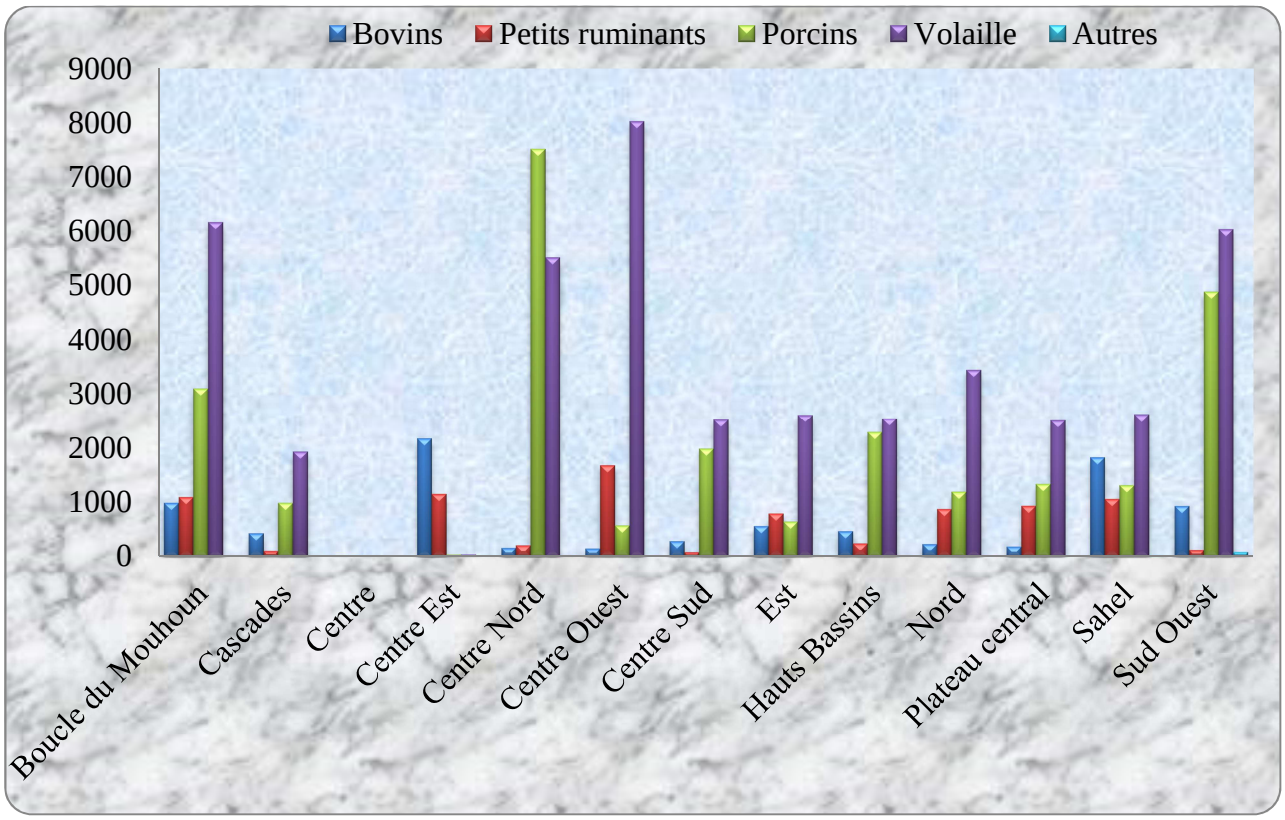

6.3 Morbidités enregistrées

A la lecture des données sur l'évolution des morbidités ci-dessous représentées par les courbes, on note chez les petits ruminants, les porcins, les volailles et les autres espèces une baisse de la morbidité. Par contre la morbidité bovine qui était en baisse en 2008 et 2009 est remontée en flèche en 2010 suite à l'apparition de la dermatose nodulaire et de la fièvre aphteuse. Les effectifs morbides sont passés de 6 565 têtes à 258 116 soit un taux d'accroissement de 3 931,69%.

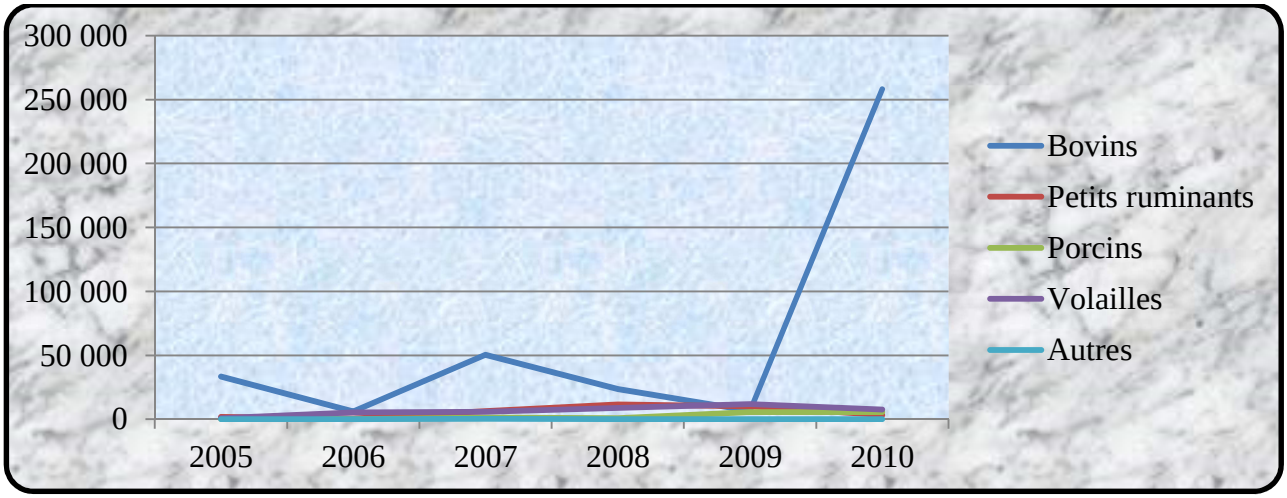

Figure n°8: Courbes d'évolution des effectifs morbides par espèces

6.4 Vaccinations réalisées

6.4.1 Vaccination des bovins

Au regard des chiffres, la lutte contre la pasteurellose bovine a évolué positivement au cours de la période de 2005 à 2010.

La vaccination contre la PPCB a également subi une évolution positive jusqu'en 2009 où les effectifs vaccinés avaientt atteint 2 010 542 bovins. En 2010, l'effectif vaccinéest tombé à 1 933 192 bovins.

Les taux de couverture vaccinale de ces six dernières sont restés dans la fourchette de 20,9% et 24,42% contre 80% exigés par l'Office International des Epizooties (OIE). Cette faiblesse est en partie liée à l'ignorance des éleveurs qui n'acceptent faire vacciner tout le troupeau que lorsqu'il y a un foyer.

Tableau n°3 : Taux de couverture contre la PPCB

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de couverture vaccinale conte la PPCB	21,47%	21,16%	20,93%	21,46%	24,42%	23,02%

Les immunisations contre le charbon symptomatique ont connu une augmentation en 2007 et 2008.

Les effectifs de bovins vaccinés contre le charbon bactéridien, ont varié en dents de scie jusqu'en 2008.

De 2009 à 2010, les vaccinations contre ces deux maladies ont régressé (figure n°9).

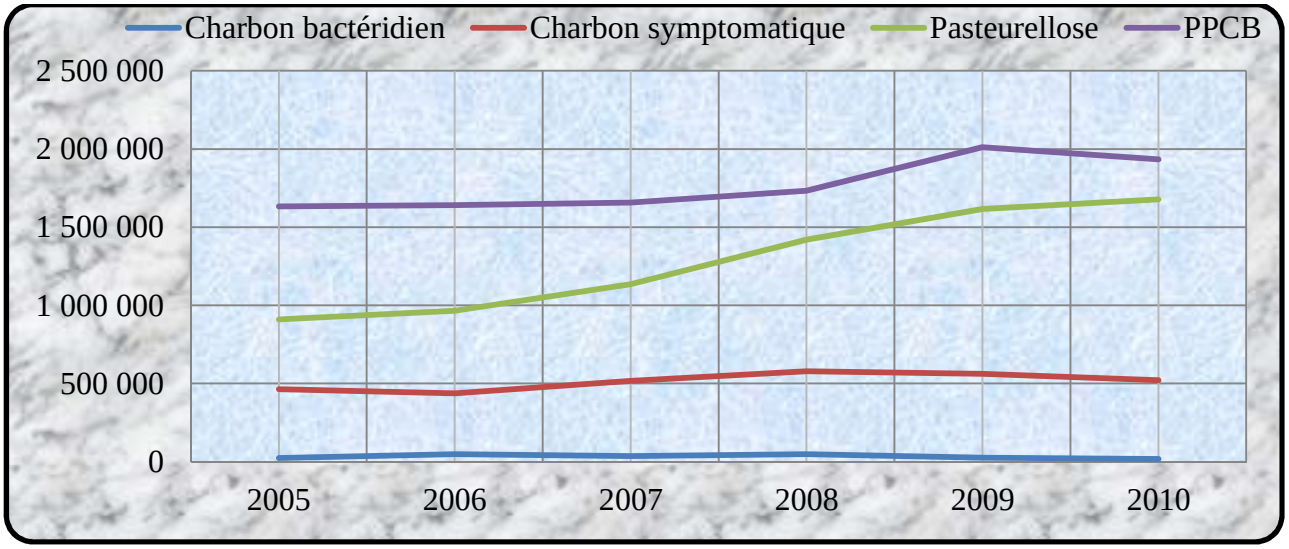

Figure n°9: Courbes d'évolution des vaccinations des bovins

6.4.2 Vaccination des petits ruminants

Les petits ruminants ont été principalement immunisés contre la pasteurellose. La vaccination contre le charbon symptomatique et le charbon bactéridien ont été faibles.

En général, les éleveurs ne font vacciner les petits ruminants que lorsqu'il y a des mortalités importantes.

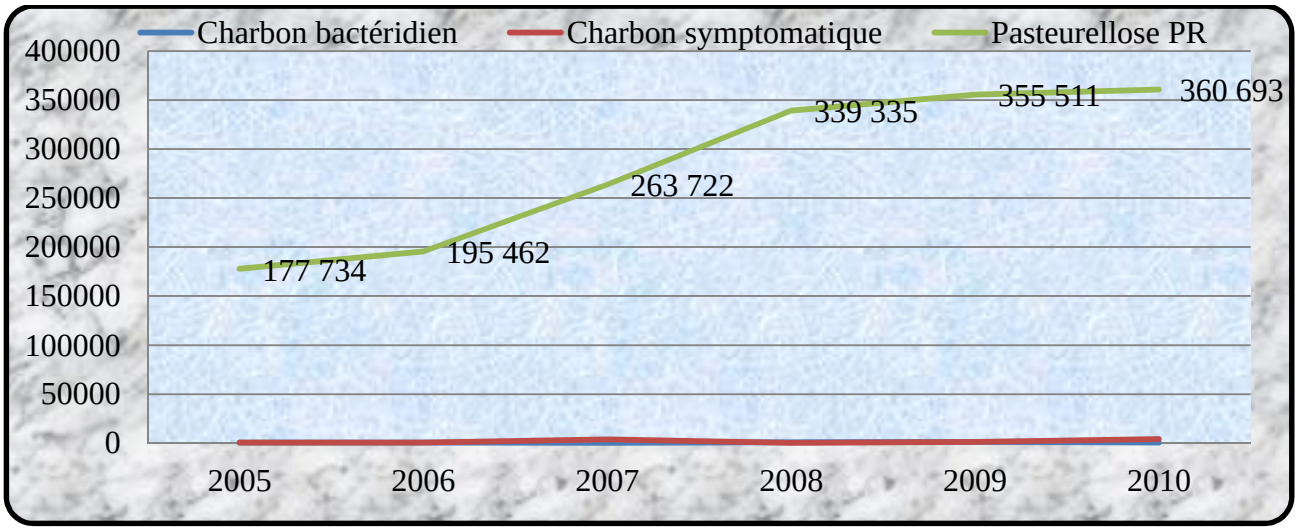

Figure n°10:Courbes d'évolution des vaccinations des petits ruminants

6.4.3 Vaccination de la volaille

Chaque année, beaucoup de volailles meurent de la maladie de Newcastle (Pseudo-Peste). Face à cette situation, le Ministère des Ressources Animales organise tous les ans une campagne de lutte contre cette maladie. Les chiffres vaccinaux annuels restent faibles comparativement à l'effectif total de volailles d'où la faiblesse des taux de couverture vaccinale pour cette espèce(voir Tableau n°4).

Tableau n°4: Taux de couverture vaccinale contre la Newcastle ou Pseudo-Peste

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Taux de couverture vaccinale contre la Pseudo-Peste	9,96%	10,95%	12,51%	15,81%	19,41%	19,06%

Néanmoins, au regard de la courbe d'évolution des vaccinations, il ressort une amélioration d'année en année des.

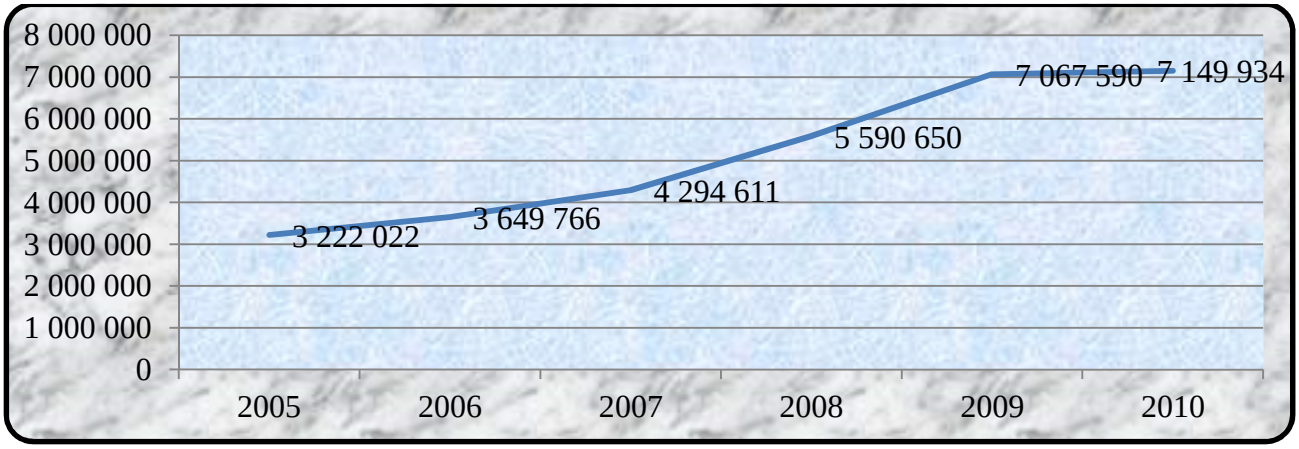

Figure n°11: courbe d'évolution de la vaccination contre la pseudo-peste

6.4.4 Vaccination des canins, des primates et des félins

Les canins, les félins et les primates sont vaccinés chaque année contre la rage. Les effectifs immunisés ont légèrement chuté en 2007. A partir de 2008, ils sont en constante amélioration.

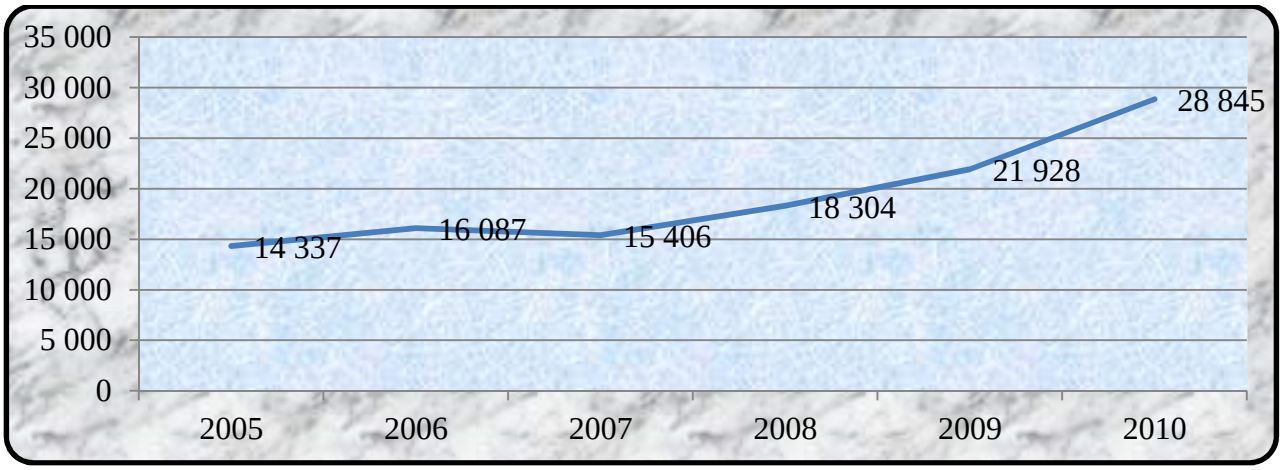

Figure n°12: Courbes d'évolution de la vaccination contre la rage

6.5 Traitements antiparasitaires

Les traitements antiparasitaires regroupent les traitements contre les trypanosomoses et les déparasitages.

6.5.1 Traitement curatifs et préventifs

La lutte contre les trypanosomoses se fait à travers des traitements curatifs et des traitements préventifs. Les espèces qui reçoivent ces soins sont les bovins, les petits ruminants, les équins et les asins. Les données sur les traitements des petits ruminants, des équins et des asins contre les trypanosomoses sont nettement inférieures à celles portant sur les traitements des bovins.

Une comparaison des données relatives aux traitements anti trypano chez les bovins, petits ruminants et équins montre une prédominance des traitements curatifs. Autrement dit, les traitements préventifs ont été moins importants durant les six ans écoulés. La tendance normale aurait été que les traitements préventifs soient nettement supérieurs aux traitements curatifs.

Par contre, chez les asins, les traitements préventifs ont presque triplé les traitements curatifs. Les effectifs d'asins traités préventivement ont été de 27 189 contre 10 707 asins traités curativement au cours de la même période.

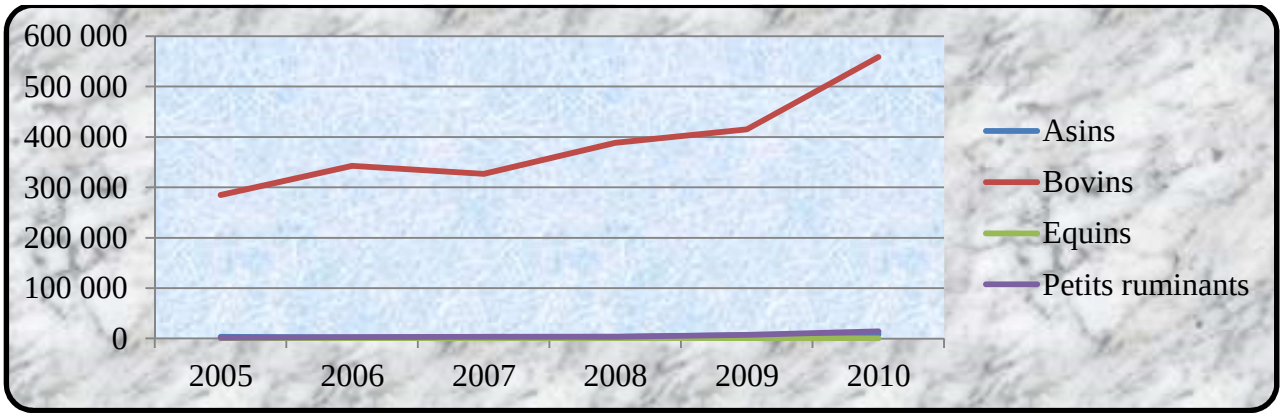

Figure n°13: Courbes d'évolution des traitements préventifs.

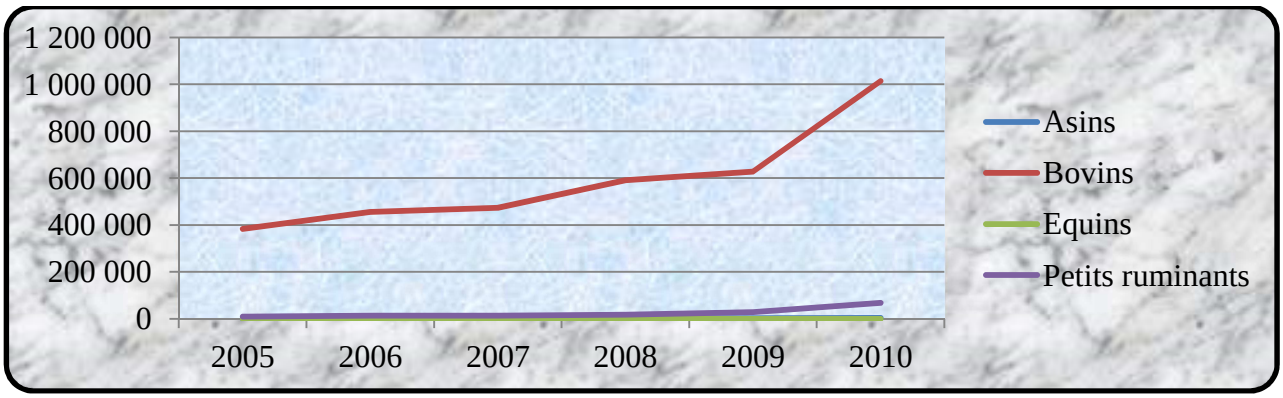

Figure n°14: Courbes d'évolution des traitements curatifs

6.5.2 Déparasitages internes et externes

Les déparasitages comprennent le déparasitage interne et le déparasitage externe.

En termes de déparasitage interne , la volaille vient en tête et les équins se classent en dernière position. Les deuxième et troisième rangs sont occupés respectivement par les bovins et les petits ruminants. L'allure des courbes découlant des données statistiques indiquent une amélioration des déparasitages internes pour toutes les espèces. Toutefois, l'analyse des taux de déparasitage interne par espèce laisse transparaître une faible adoption de la thématique de la lutte contre les parasites internes des animaux. Cette donne peut s'expliquer par le fait que beaucoup de producteurs ne perçoivent pas clairement la pertinence du déparasitage interne. La situation est aggravée par la faible accessibilité des produits de bonne qualité sur le terrain.

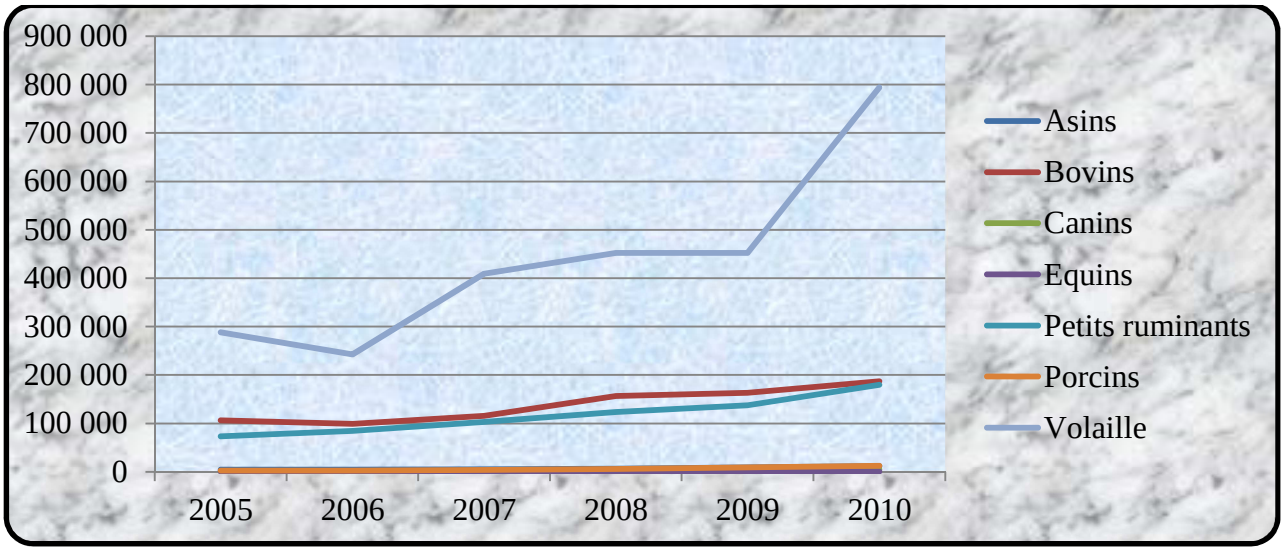

Figure n°15: Courbes d'évolution des déparasitages internes

Concernant les déparasitages externes, les bovins sont les mieux traités comparativement aux autres espèces.. Le deuxième rang est occupé par les petits ruminants, loin après les bovins et juste avant la volaille.

La nécessité de pratiquer le déparasitage externe sur les animaux d'élevage est bien perçu par les éleveurs. Mais, ils sont confrontés principalement aux problèmes ci après :

- la faible accessibilité aux déparasitants recommandés ;
- le faible niveau d'équipement des producteurs en matériel de déparasitage ;
- l'inaccessibilité de plusieurs parcs de vaccination dont les voies d'accès sont obstruées surtout en hivernage ;

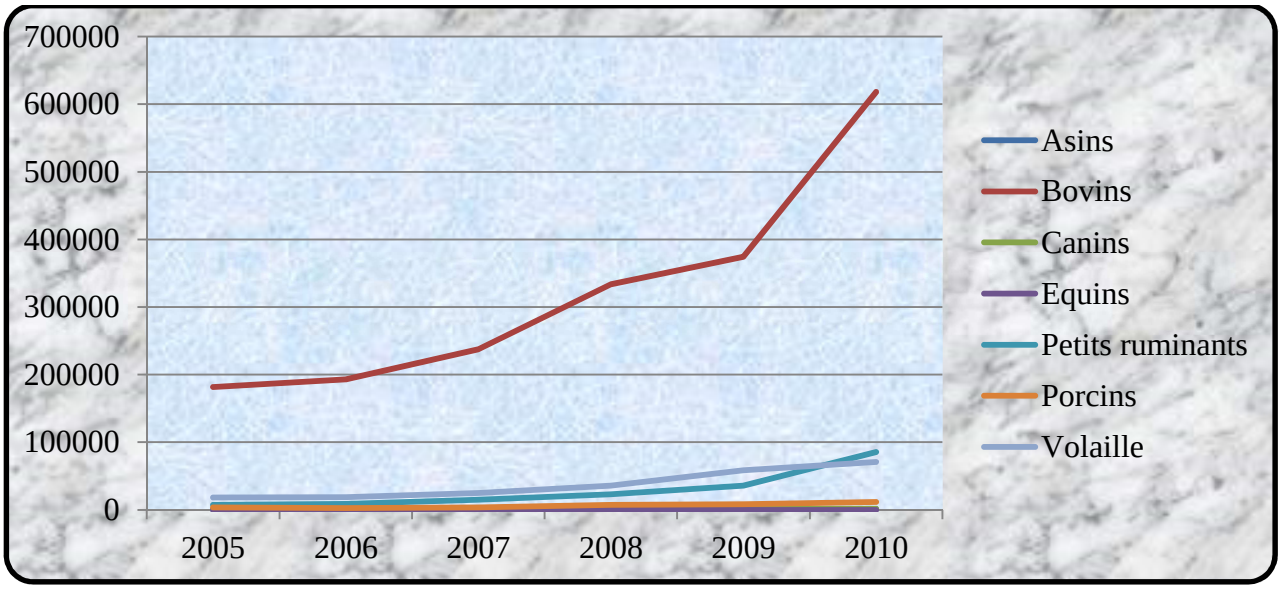

Figure n°16: Courbes d'évolution des déparasitages externes

6.6 Traitements cliniques

Les traitements cliniques concernent la petite clinique, les soins apportés en cas de traumatismes, de fractures, de dystocies, de rétentions placentaires, de problèmes digestifs, de problèmes respiratoires, de problèmes de locomotion, de blessures, etc. Les déparasitages et les traitements contre les trypanosomoses ne sont pas compris dans les traitements cliniques. Selon les données chiffrées et les courbes d'évolution des traitements, quatre principales espèces à savoir les ovins, les bovins, la volaille et les caprins sont plus traités à la clinique.

Il est à Signaler également qu'en général, la trousse vétérinaire des structures chargées d'assurer les traitements cliniques est faible. Cette situation nuit à la fréquentation des services de ces cliniques.

Figure n°17: Courbes d'évolution des traitements cliniques

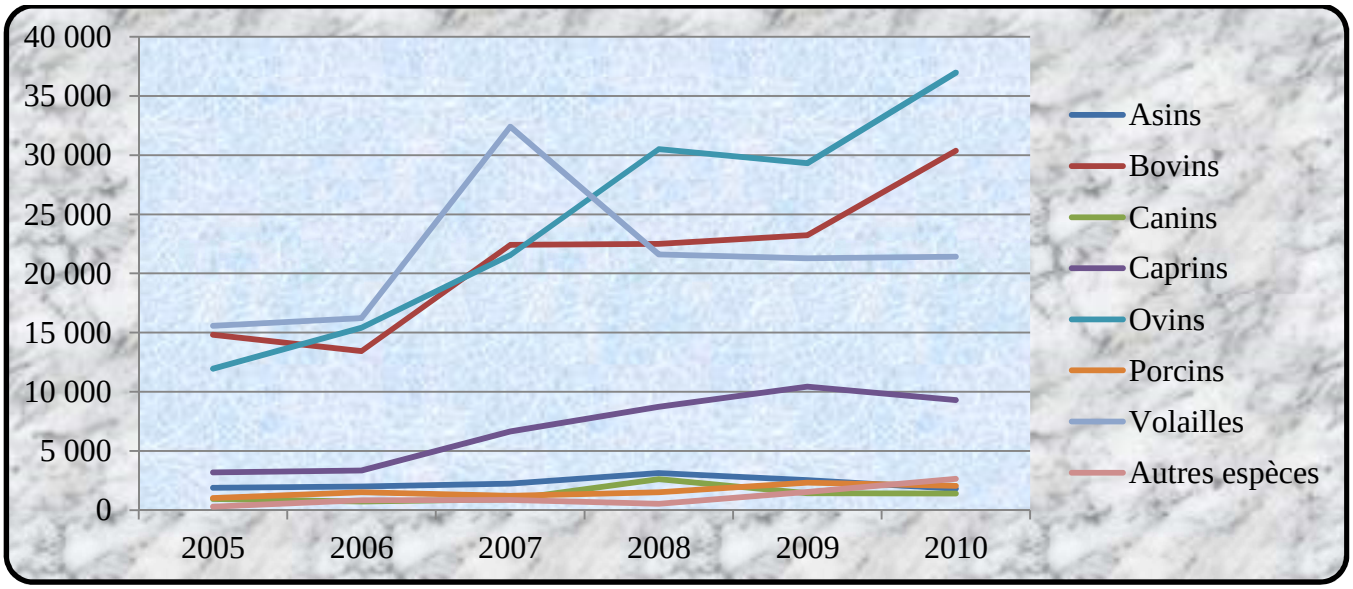

6.7 Castrations

La castration est pratiquée essentiellement sur les bovins, les caprins, les ovins, les porcins et les canins.

Au cours de la période de 2005 à 2010, les castrations ont porté sur 25 502 bovins, 17 805 caprins, 6 832 ovins, 4 529 porcins et 2 503 canins.

Les bovins sont beaucoup plus castrés dans les régions cotonnières où la culture attelée est très développée. Il s'agit de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Sud Ouest, des Cascades, du Centre Sud, du Centre Ouest et de l'Est dont les effectifs de mâles castrés sont de façon respective de 7 895, 4 440, 3 781, 2 734, 1 738, 1 625 et 1 284. Cette opération vise à adoucir le caractère de l'animal pour une pratique efficiente de la culture attelée.

La castration des boucs est plus importante que celle des béliers. Du fait des exigences de certaines cérémonies et fêtes religieuses telle la Tabaski, les béliers sont moins castrés. Les boucs sont plus castrés pour un meilleur engraissement d'une part

et d'autre part pour faciliter le gardiennage afin qu'ils ne disparaissent pas pendant les périodes de luttes (périodes d'accouplements).

Pendant que la castration des porcs est en progression depuis 2009, celle des canins par contre est en régression.

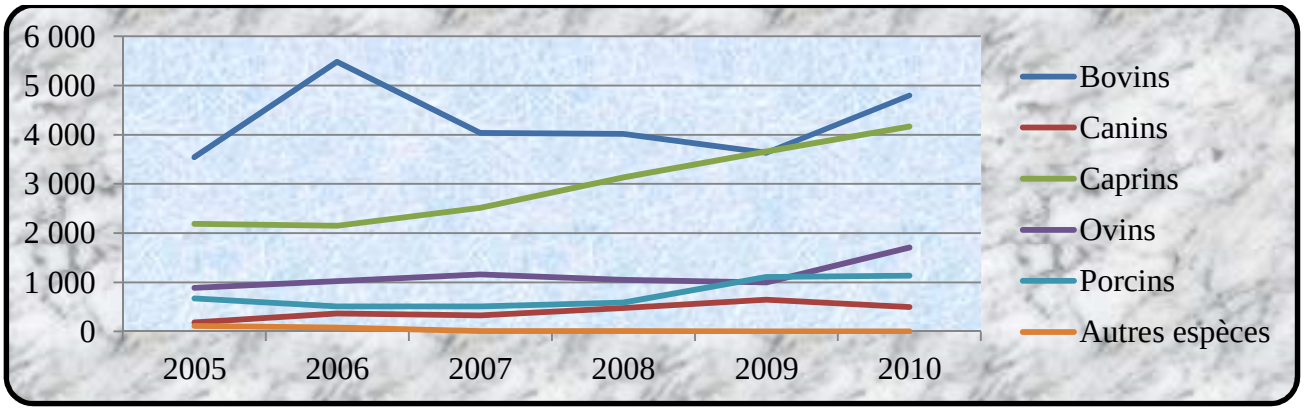

Figure n°18: Courbes d'évolution des castrations par espèce.

6.8 Saisies d'abattoirs

Un examen minutieux des statistiques sur les saisies présente les principales informations ci-après :

- des saisies importantes d'organes et de carcasses de toutes les espèces animales abattues au niveau les abattoirs et aires d'abattages. Cela représente une perte énorme sur les plans alimentaire et financière ;
- des causes de saisies essentiellement liées au parasitisme, à la tuberculose et à la putréfaction.

Tableau n°5: Cumul de carcasses et d'organes saisis par espèces de 2005 à 2010

Organes	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Autres
Carcasse	6 397	6 578	6 633	6 055	482
Cœur	12 538	4 466	4 910	5 631	398
Estomac	32	7	15	9	0
Foie	51 896	66 815	105 674	16 819	3 538
Intestin	30 508	53 078	120 222	8 895	1 374
Langue	1 805	513	664	860	32
Poumon	169 028	131 486	228 460	57 008	8 636
Rate	9 959	8 551	9 883	4 381	707
Rein	17 439	2 538	2 963	2 470	845
Autres	47 195	871	935	1 351	94

Tableau n°6: Cumul de saisies effectuées par motif et par espèce de 2005 à 2010

Motifs	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Autres
Abcès	34 280	46 542	77 984	12 621	2 552
Cachexie	382	1 002	916	76	28
Charbon bactéridien	269	129	45	52	8

Charbon symptomatique	342	13	2	0	2
Congestion	88 852	112 463	183 337	47 629	7 485
Cysticercose	310	16	29	8 809	86
Distomatose	7 249	4 328	4 807	110	17
Echinococcose	753	479	993	213	132
Mammites	2 525	249	176	12	2
Nodules parasitaires	21 067	44 969	108 917	7 343	1 023
Oesophagostomose	2 624	7 600	14 850	167	36
Onchocercose	28 542	206	128	23	20
Putréfaction	46 726	30 377	35 163	12 489	3 627
Tuberculose	65 377	652	432	4 184	244
Viande cadavérique	1 238	2 428	2 551	873	210
Autres	46 261	23 450	50 029	8 878	634

6.8.1 Saisies de carcasses et d'organes de bovin

Les organes qui ont été le plus souvent saisis au cours de la période de 2005 à 2010 sont les poumons (169 028), les foies (51 896), les intestins (30 508), les reins (17 439) et les cœurs (12 538). Les saisies de carcasses pour la même période se chiffrent à 6 397 (voir tableau n°5).

Les plus grandes causes de saisies sont les congestions, la tuberculose, la putréfaction, les abcès, l'onchocercose et les nodules parasitaires (voir tableau n°5).

6.8.2 Saisies de carcasses et d'organes d'ovins et de caprins

Les causes de saisies chez les petits ruminants sont identiques à celles identifiées chez les bovins.

Les organes saisis le plus souvent sont les poumons, les intestins, les foies, les cœurs, les rates et les reins (voir tableau n°6).

Les carcasses saisies sont respectivement de 6 578 et 6 633 pour les ovins et les caprins (voir tableau n°5).

6.8.3 Saisies de carcasses et d'organes de porcins

Les saisies et leurs causes respectent plus ou moins la tendance observée chez les petits ruminants et les bovins tout en restant quantitativement plus faibles

6.8.4 Les saisies de carcasses et d'organes des autres espèces

Les autres espèces sont principalement composées des équins, des asins et des camelins. Les mêmes saisies sont opérées au niveau de ces espèces pour les mêmes causes.

Les données sur les contrôles d'abattages au titre de 2010 donnent une idée de ce que représentent les pertes annuelles en produits carnés (voir tableau n°7).
L'estimation en viandes des carcasses saisies est d'au moins 176 tonnes.

Tableau n°7: Nombre de carcasses et d'organes saisis par espèces en 2010

Organes	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Autres
Carcasse	1 105	1 510	1 410	1 093	94
Cœur	3 048	1 015	1 027	1 283	80
Estomac	22	0	0	7	0
Foie	11 308	13269	19 089	3 528	609
Intestin	5 191	10 689	27 529	2 389	250
Langue	300	40	141	119	10
Poumon	35 254	30 119	50 730	13 490	1 671
Rate	2 267	2 185	2 434	1 191	177
Rein	5 146	651	840	695	166
Autres	16 362	297	314	271	17

Les motifs pour lesquels les saisies ont été effectuées sont portés dans le tableau n°8. Le nombre de saisies effectuées pour une cause varie en fonction de cette dernière. Selon le tableau n°8, les principales causes de saisies chez les ruminants sont les abcès, la congestion, la dermatose, les nodules parasitaires, l'onchocercose, la putréfaction et la tuberculose (essentiellement chez les bovins).

Chez les porcins, il s'agit des abcès, de la congestion, de la cysticercose, des nodules parasitaires, de la tuberculose et de la putréfaction.

Tableau n°8: Nombre de saisies effectuées par motif et par espèce en 2010

Motifs	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Autres
Abcès	8 025	9 621	14 559	2 616	376
Cachexie	95	214	235	12	9
Charbon bactéridien	55	30	6	4	0
Charbon symptomatique	35	2	0	0	1
Congestion	19 809	24 592	38 169	10 908	1 532
Cysticercose	133	0	6	2 161	16
Distomatose	1 621	674	784	98	16
Echinococcose	119	57	136	57	5
Mammites	612	181	123	0	1
Nodules parasitaires	3 309	9 119	25 129	1 971	166
Oesophagostomose	227	959	2 261	78	11
Onchocercose	10 978	55	55	0	1
Putréfaction	11 166	8 189	9 624	2 927	758
Tuberculose	11 938	216	174	832	41
Viande cadavérique	277	578	490	114	27
Autres	11 604	5 288	11 763	2 288	114

7. PRODUCTIONS ANIMALES

7.1 Abattage contrôlés

En 2010, plus de 1 671 000 têtes d'animaux ont été abattus dans nos abattoirs et aires d'abattages. Ces chiffres sont en hausse de 4,6% par rapport à l'année précédente.

En termes de têtes abattues par espèce de 2005 à 2010, les petits ruminants (caprins et ovins) occupent le premier rang avec en moyenne 855 382 têtes de caprins et 271 781 têtes d'ovins par an. En second rang viennent les bovins et les porcins avec une moyenne respective de 201 699 têtes et 175 740 têtes par an.
Comparativement à l'année précédente, seuls les bovins, les asins, les caprins, les ovins et les camelins connaissent une hausse en termes d'effectif abattu.

Figure n°19: Evolution des abattages contrôlés de 2010 par espèce par rapport à 2009

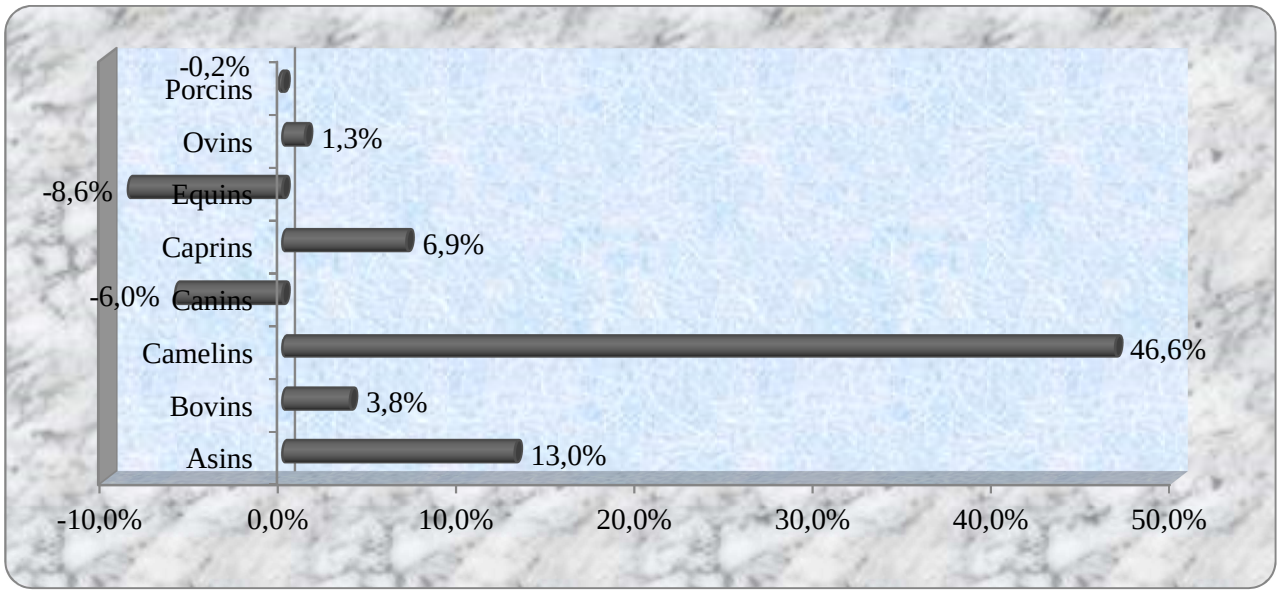

Les abattages de bovins sont beaucoup plus élevés dans les régions du Centre et des Hauts Bassins grâce aux abattoirs frigorifiques qui s'y trouvent. Cependant, comparé à 2009 on observe une baisse d'abattage bovin dans ces deux régions (Centre (-0,1%) et Hauts bassins (-12,1%)) et dans la région du sud ouest (-3,5%).

Les abattages de petits ruminants (ovins et caprins), quant à eux, restent élevés dans les régions du Centre-Est, des Hauts Bassins, du Centre et du Sahel. Des tendances à la baisse sont observées en 2010 dans les régions des hauts bassins (-1,3%), du Sahel (3-,7%) et du et du Sud-Ouest (-19,6%) par rapport à 2009.

7.2 Production de viandes

A partir des données sur les abattages contrôlés, la production de viande au titre de 2010 est évaluée à **41 264,37** tonnes. La production de viande par espèce est répertoriée dans le tableau n°7.

Tableau n°9: Quantité de viande produite en tonnes par espèces en 2010.

Asins	Bovins	Camelins	Caprins	Equins	Ovins	Porcins
795,6	25 468,05	71,232	7 403,25	25,857	2 693,95	4 806,43

Il est à noter que les effectifs de volaille et de canins abattus sont importants. Mais pour l'instant, il n'existe pas de bases techniques fiables permettant une évaluation de la production de viandes pour ces deux espèces.

7.3 Production de lait

La quantité de lait traitée dans les 253 unités de transformation suivies en 2010, est évaluée à 3 565 460,30 litres soit un équivalent de 3 672,42 tonnes. Cette quantité a doublé par rapport à 2009 et sa variation annuelle est de +100,38%. Cependant, elle ne représente que 4,1% de la production potentielle de lait au niveau national qui est estimé à 341 337,2 tonnes.

La quantité moyenne de lait collecté et traitée par unité de transformation s'élève à 14 092,73 litres soit 14,52 tonnes.

La région des Hauts Bassins détient le record de la quantité de lait traité avec 27,5% de la quantité totale. Elle est suivie de près par la région du Centre-Nord avec 24,1%. Les régions du Centre et des Cascades suivent avec respectivement 15,4% et 15,1% de la quantité totale.

En général, les unités de transformations sont dans les grands centres urbains pour des raisons économiques.

Figure n°20: Proportion de lait traité par région en 2010.

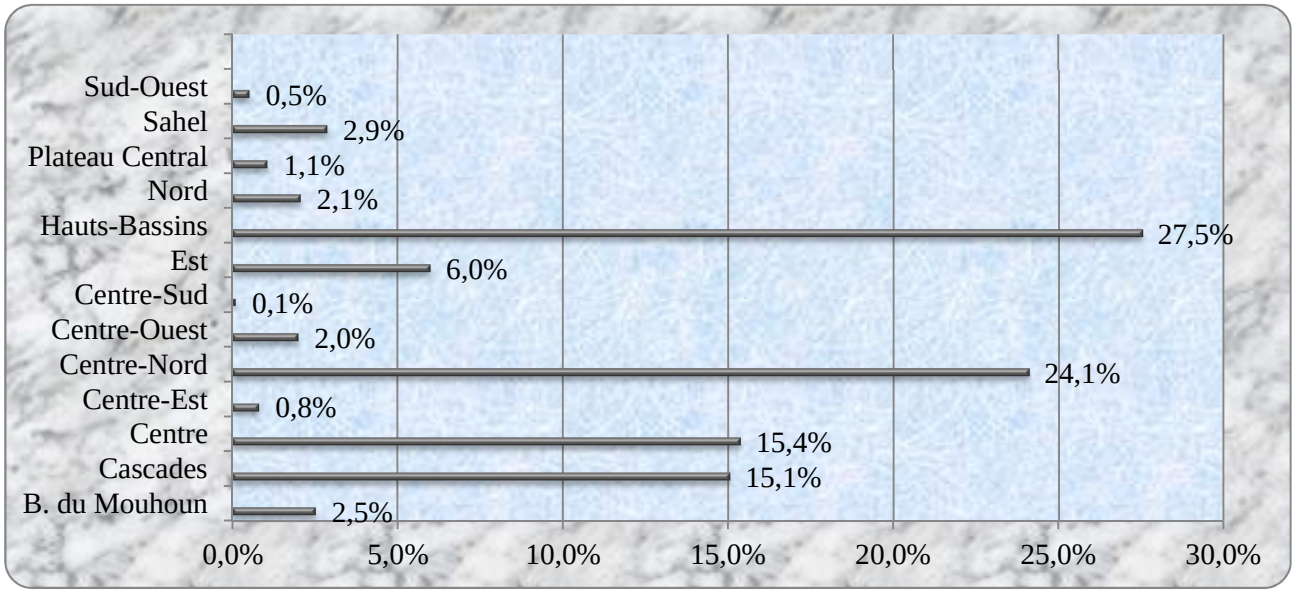

La quantité de lait collectée et traité est plus importante en saison pluvieuse (Juin - Octobre).

7.4 Production de cuirs et peaux

La production de cuirs et peaux en 2010 a beaucoup augmenté par rapport aux années antérieures.

Sur 225 381 bovins abattus en 2010, 140 601 cuirs ont été enregistrés. Ce niveau de production est en hausse de 8% par rapport à 2009.

Comparativement à l'année précédente et à l'exception des régions de la Boucle du Mouhoun, de l'Est et des Hauts Bassins, la production en cuirs des autres régions en 2010 connait une hausse variant entre 3% et 62%.

La production de peaux connait la même variation de +8% en 2010.

Les productions de peaux brutes se sont accrues dans la majorité des régions en témoigne le tableau n°10.

Tableau n°10: Variation par rapport à 2009 et proportion de production par région de cuirs et peaux

	Cuirs		Peaux	
	Variation	Proportion	Variation	Proportion
Boucle du Mouhoun	-5,3%	3,1%	13,9%	11,0%
Cascades	10,8%	5,1%	-24,4%	2,4%
Centre	62,3%	15,0%	30,5%	5,8%
Centre Est	6,5%	18,6%	2,2%	16,8%
Centre Nord	23,1%	7,5%	-0,7%	8,9%
Centre Ouest	23,2%	5,5%	7,4%	7,5%
Centre Sud	9,4%	2,4%	-4,4%	5,2%
Est	-1,9%	19,8%	12,1%	9,9%
Hauts Bassins	-62,6%	3,4%	39,6%	4,6%
Nord	16,7%	5,6%	8,7%	7,2%
Plateau central	21,8%	2,0%	16,0%	5,2%
Sahel	29,9%	8,6%	17,3%	12,7%
Sud Ouest	3,2%	3,5%	-19,4%	3,0%

7.5 Production d'œufs et de miel

En 2010, le MRA a recensé 273 fermes avicoles. Il a en outre encadré 3 583 producteurs dont 364 femmes dans le cadre de la promotion de l'élevage de la pintade. La production d'œufs a été de 37863730 dont 3 901 393 œufs de pintades. Les plus grands effectifs de poules pondeuses ont été enregistrés dans les régions du Centre avec 73,4% et des Hauts Bassins avec 14,7%. Quant aux pintades, les plus grands effectifs ont été enregistrés dans les régions du Plateau Central avec 58,4% et de l'Est avec 23,4%.

Tableau n°11: Quantité d'œuf produit par région en 2010

	Fermes recensées	Producteurs encadrés	Effectifs de poules pondeuses	Œufs produits	Effectif de pintades	Œufs produits
Boucle du Mouhoun	15	359	1 050	203 350	12 132	683 435
Cascades	12	8	-	245 953	-	2 259
Centre	75	72	326 750	12 429 700	1 915	10 500
Centre Est	6	301	15 028	315 176	3 859	125 670
Centre Nord	11	422	5 721	278 612	2 447	133 878
Centre Ouest	10	146	12 435	488 153	7 060	153 100
Centre Sud	4	120	-	145 830	-	59 500
Est	6	441	3 260	144 459	79 132	902 600
Hauts Bassins	108	886	65 408	19 257 639	11 673	930 593
Nord	1	72	250	21 220	7 088	107 036
Plateau central	7	212	10 900	334 020	194 748	263 283
Sahel	2	242	200	-	4 170	250 400
Sud Ouest	16	302	4 045	98 225	9 195	279 139
Burkina Faso	273	3 583	445 047	33 962 337	333 419	3 901 393

S'agissant du miel, 8 301 ruches installées ont été enregistrées et 2 565 apiculteurs recensés. La production de miel est estimée à 229 727 kg avec la plus forte production enregistrée dans la région des Hauts Bassins (135 871 kg).

8. COMMERCE EXTERIEUR

8.1 Exportation d'animaux

Les exportations de bétail sur pied se font essentiellement vers les pays voisins (Bénin, Côte d'ivoire, Ghana, Mali, Niger, Nigeria, Togo). Les animaux sont conduits soit à pied, soit transportés par train ou en bétaillère (camion).

Le bétail sur pieds représente une grande proportion dans les échanges commerciaux. Au cours des cinq (5) dernières années, les exportations des ovins, des caprins et de la volaille se sont considérablement accrues, avec des taux de progression respectifs de 19,6%; 17,9% et 17%. Les exportations des bovins qui ont connu une perturbation avec la crise interne ivoirienne, reprennent avec un taux de 9%. L'exportation des porcs qui s'était considérablement réduite a alors connu un regain d'intérêt vers le Bénin. On note également une exportation exceptionnelle d'asins de +27,5% en direction du Ghana.

La concavité de la courbe d'exportation de volaille déjà signalée l'an dernier, traduit l'impact antérieurde la grippe aviaire au Burkina Faso et dans la sous région.

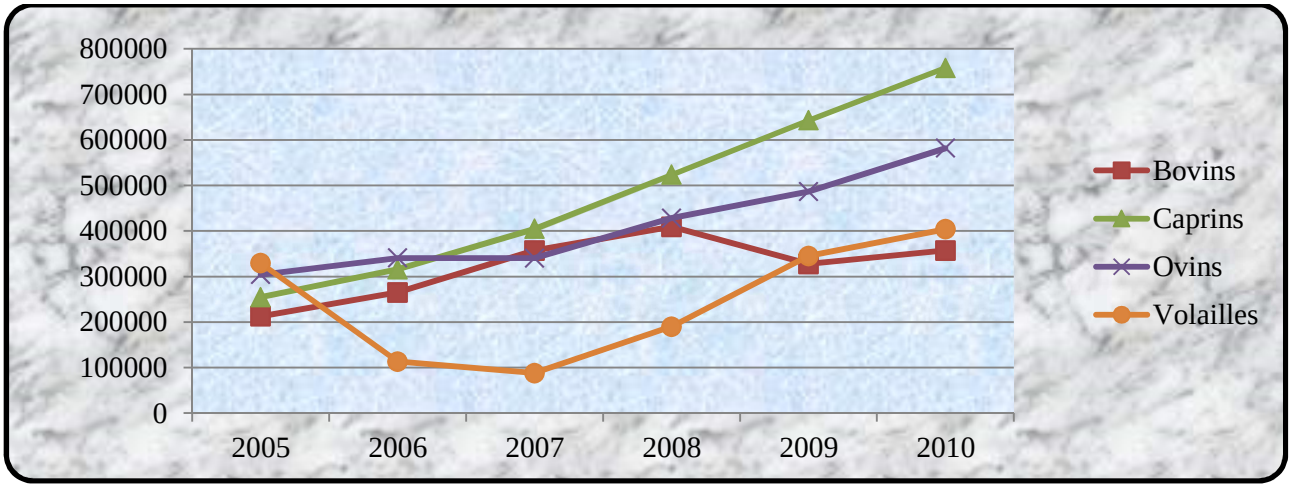

Figure n°21: Courbes d'évolution des exportations de bétail sur pieds

En 2010, la volaille était placée en cinquième position par importance décroissante des exportations. après les bovins, les caprins, les ovins et les asins. Ainsi, en effectif de têtes elle occupeplutôt le 3ème rang après les caprins et les ovins.

Figure n°22: Proportion en équivalent UBT des espèces exportées vif en 2010

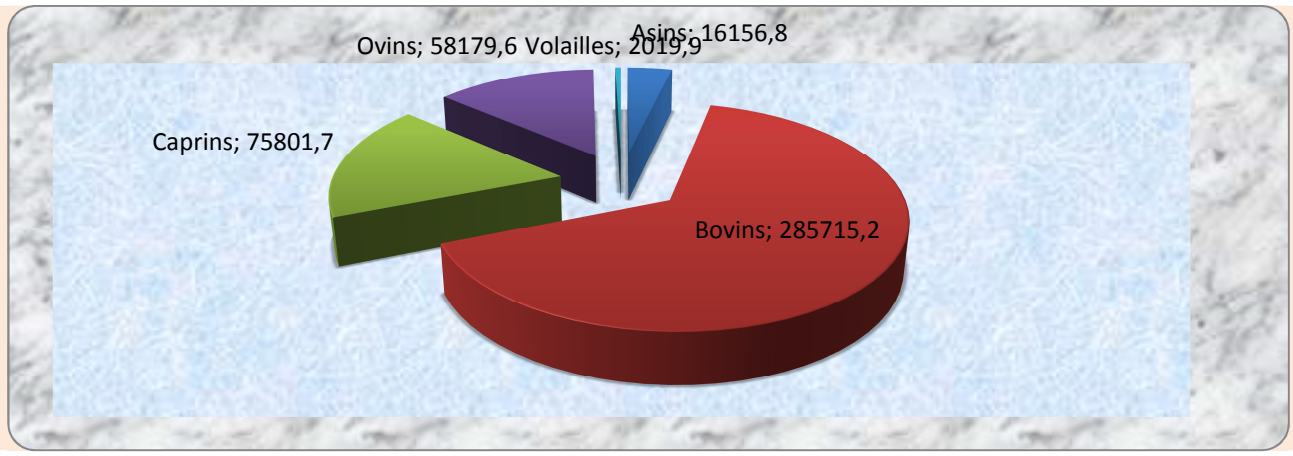

8.1.1 Principaux pays de destination du Bétail

❖ **Bovins**

Sur les cinq (5) dernières années le cumul des départs définitifs de bovins vers l'étranger donne l'ordre suivant : le Ghana, le Nigeria le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Niger, le Togo et le Mali. Le Nigeria reste toujours un gros demandeur ou consommateur potentiel. On peut estimer qu'une partie des exportations au départ du Burkina se dirigeant vers le Niger, le Bénin et le Ghana aura pour destination finale le Nigéria. La Côte d'Ivoire s'est vue momentanément reléguée en arrière au profit du Bénin à cause de l'instabilité politique.

Figure n°23: Evolution des exportations de bovins par destinations

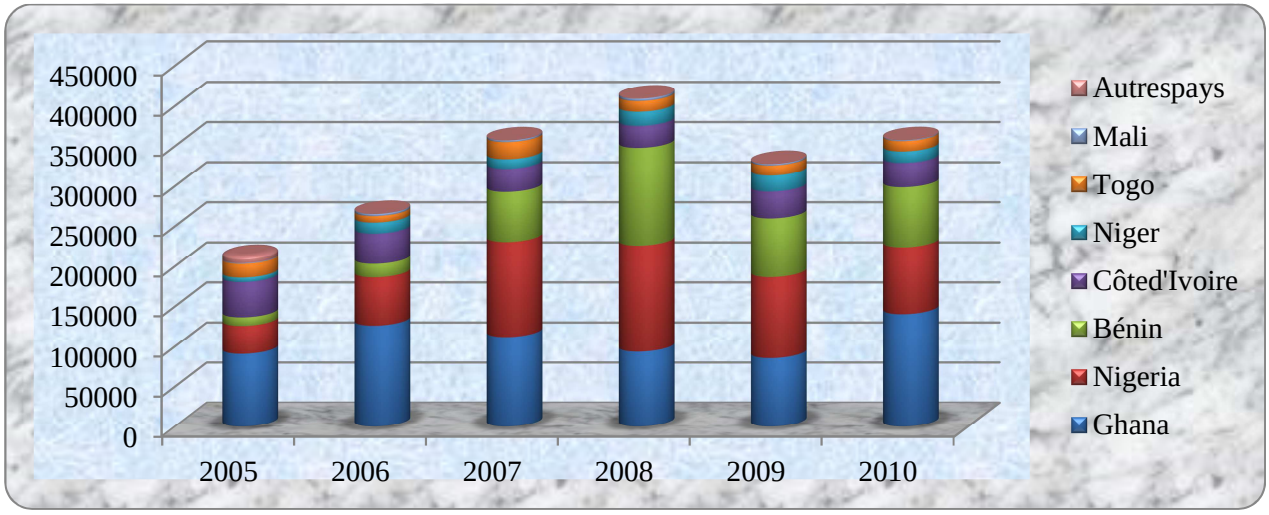

Pour l'année 2010, le Ghana a réalisé un bond de 64,3 % tandis que le Bénin et le Togo ont légèrement augmenté leur importation de bovins. Cependant, le Nigéria et la Côte d'Ivoire ont réduit leur importation de 17,4% et 9,5 % respectivement.

Toutefois, c'est la même tandance observée pendant les cinq dernières années qui s'est conservée en 2010.

Figure n°24: Exportations de bovins sur les cinq ans par pays destinataires.

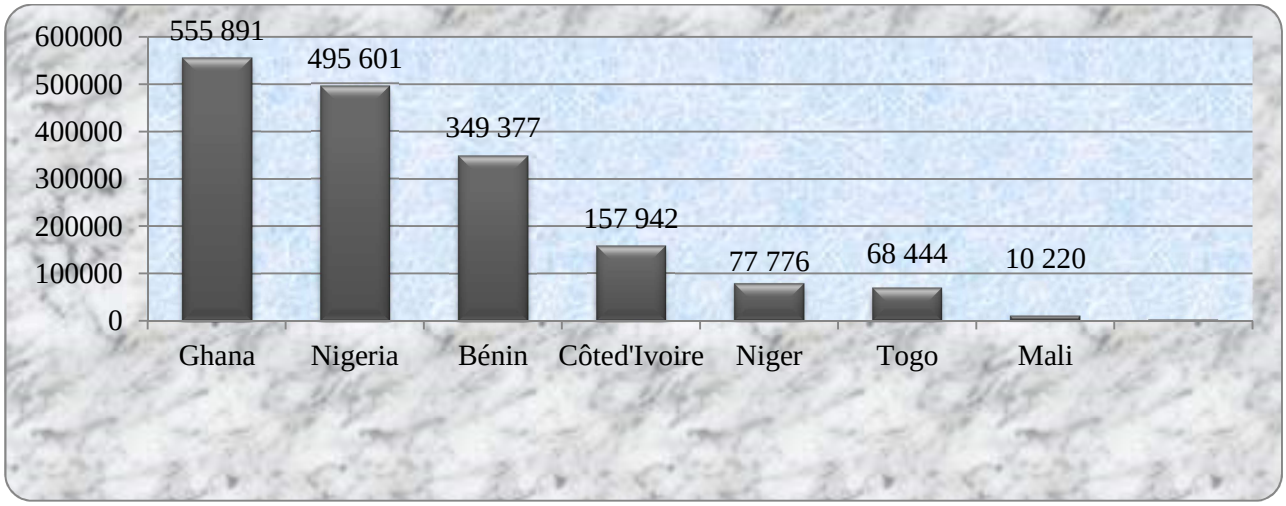

Les bovins exportés en 2010 provenaient principalement des régions du Centre Est, du centre-Sud, du Centre, de l'Est et des Hauts-Bassins. Depuis cinq ans, les mêmes régions se rivalisent dans le commerce extérieur des bovins. La plupart de ces régions disposent d'un marché à bétail spécialisé ou abritent une zone pastorale ou bien encore disposent leur pâturage naturel à une zone d'accueil.

Figure n°25: Importance des exportations de bovins en 2010 selon la région d'origine

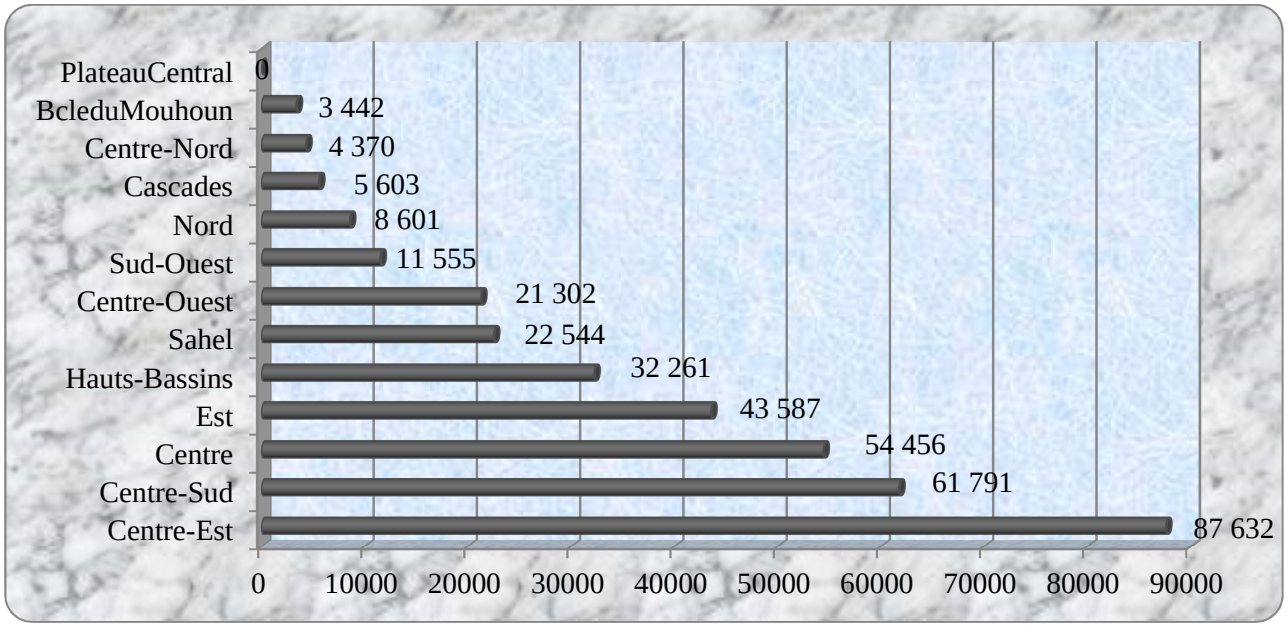

❖ **Ovins**

Depuis 2006, le Ghana est le principal importateur d'ovins Burkinabè, suivi de la Côte d'Ivoire puis du Bénin. L'évolution des exportations des ovins de 2006 à 2010 de +33,59 %.

Figure n°26 : Exportations moyenne des ovins de 2006 à 2010

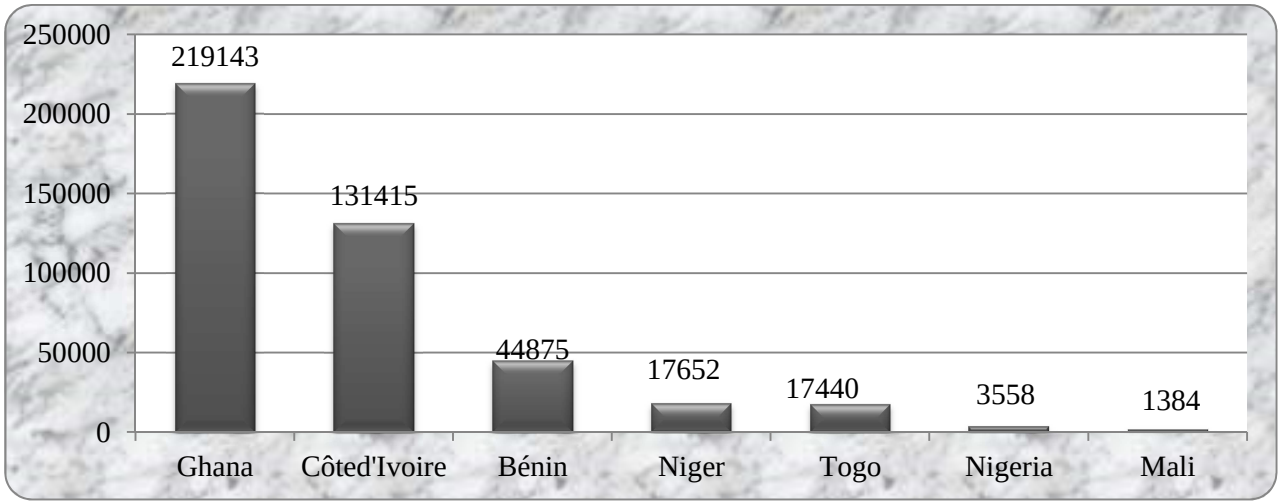

Sur les cinq ans, les transactions ovines ont été plus intenses. Suivant l'ordre d'importance, on a les régions du Centre, du Centre-Est, du Centre-Sud, des Hauts-Bassins et du Centre-Ouest.

- **Caprins**

Pour ce qui concerne les exportations de caprins, le Ghana a lui seul détient 50,32% des parts cumulées au cours des cinq ans. Ensuite viennent le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Niger.

Le taux d'évolution enregistré entre 2006 et 2010 était de 43,32%

Figure n°27: Exportations de caprins sur les cinq ans par pays destinataire

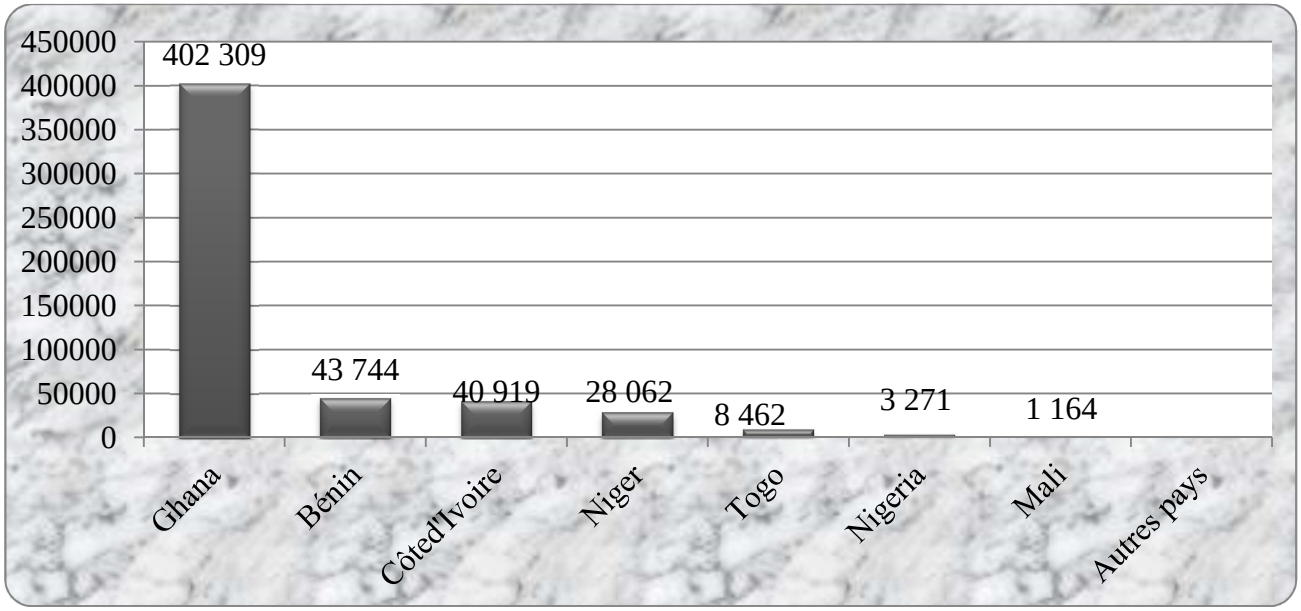

Les plus grands effectifs de caprins exportés proviennent principalement des régions du Centre-Sud, du Centre-Est, du Centre, du Centre-Ouest et du Sahel.

Le Centre-Sud occupe la première place en exportation de caprins avec une part de 38,4%.

Figure n°28: Exportation de caprins par région de 2006 à 2010

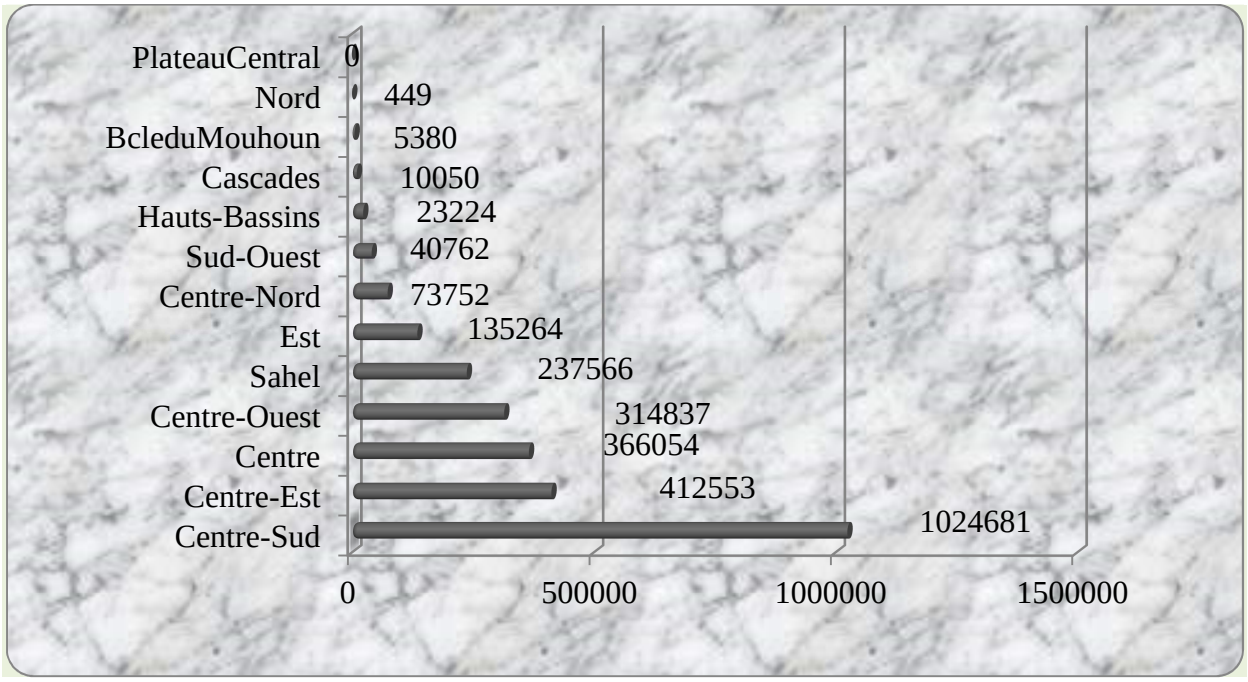

❖ **Volaille**

L'ensemble des pays voisins du Burkina constitue un marché pour l'écoulement de sa volaille. Suite à la grippe aviaire, les effectifs exportés ont enregistré de fortes baisses en 2006 et 2007. Mais depuis 2008, il apparait un accroissement continu de ces exportations (figure n°29). Cet accroissement est tiré par le Ghana qui se positionne depuis lors le comme principal importateur de volaille suivi du Mali et du Togo. Cependant, pour la période de 2005 à 2010, le cumul des exportations donne le classement suivant : le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Togo, le Bénin et le Nigéria.

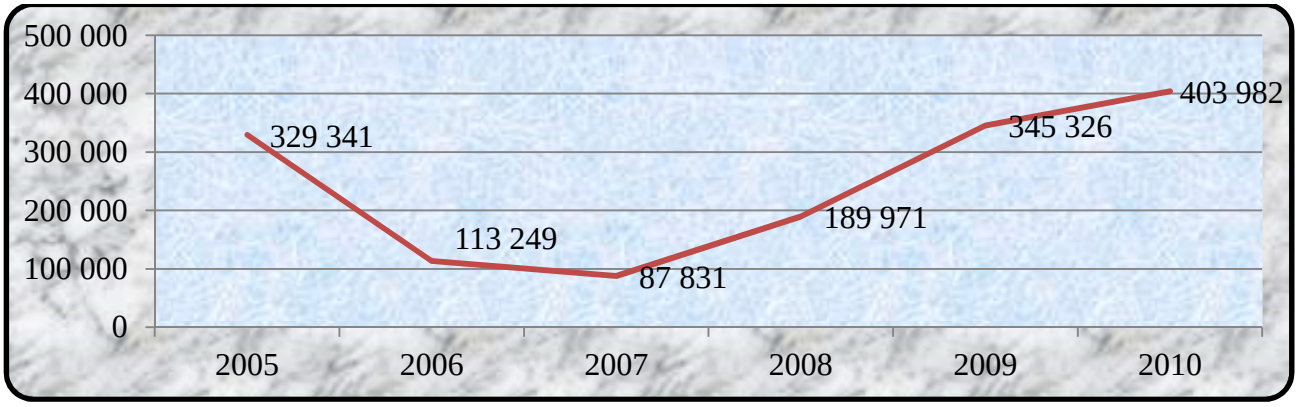

Figure n°29: Exportations de volailles entre 2005 et 2010

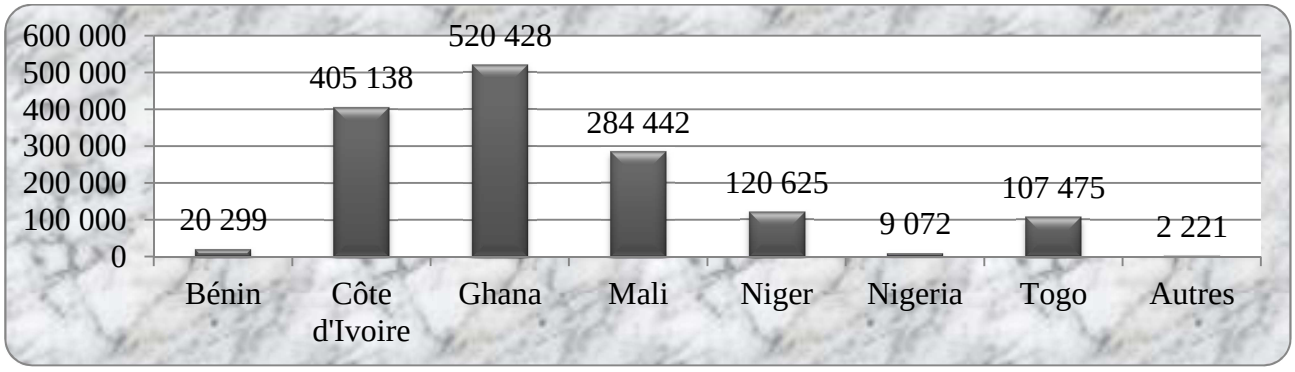

Figure n°30: Cumul des exportations de volailles de 2006 et 2010

La Figure n°31, ci-dessous, renseigne sur l'origine de la volaille exportée du Burkina Faso, en 2006. Les régions du Centre-Ouest et de la Boucle du Mouhoun détiennent le record en exportation de volaille au cours de ces cinq dernières années ; peut-être que la voie ferrée a été un facteur favorisant. Les autres principales régions exportatrices sont le Centre-Sud, le Centre-Est, les Hauts Bassins, l'Est et le Sahel.

Figure n°31: Volume des exportations régionales de volailles, au cours des dernières années

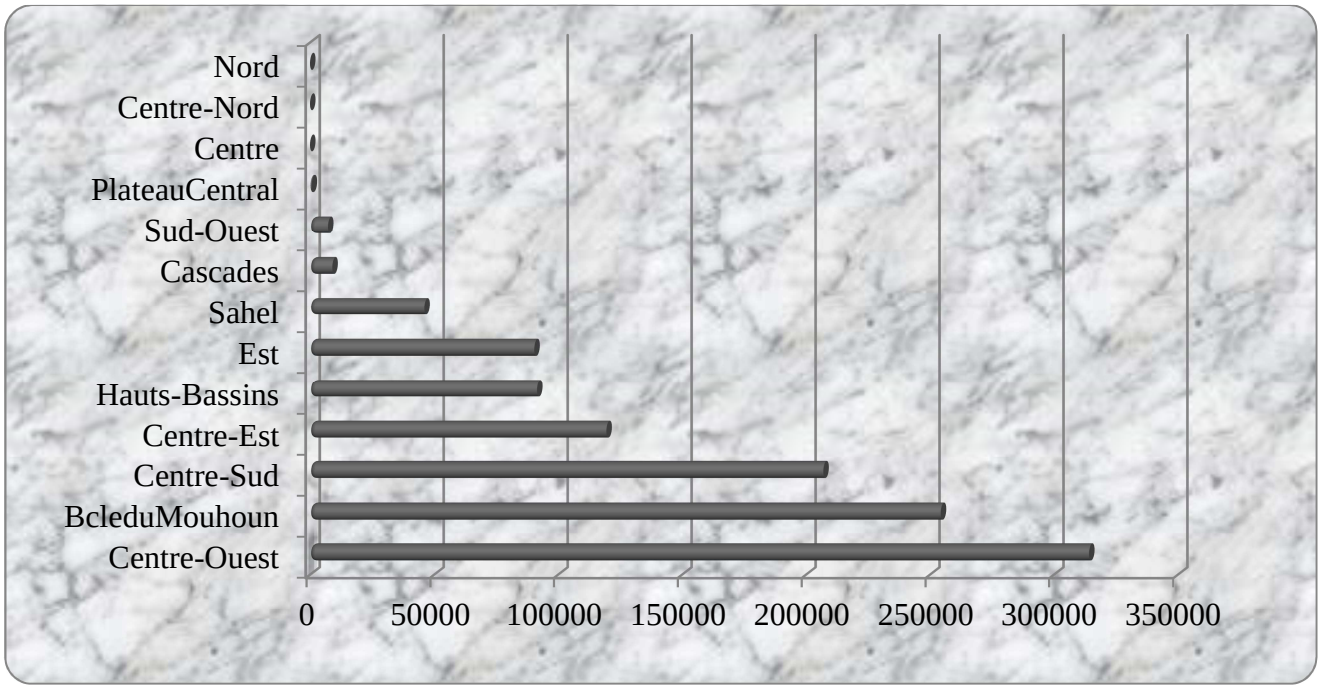

8.2 Exportation des produits animaux

8.2.1 Exportation de viande

Il n'existe pas d'organisations formelles d'operateurs économiques pourexporter la viande du Burkina. Les données de la figure n°32 représentent des sorties de carcasses enregistrées au niveau de l'aéroport international de Ouagadougou. En 2010, une exportation d'environ 300 carcasses de petits ruminants sur la Côte d'Ivoire avait été effectuée par un operateur économique. Compte tenu de la crise socio politique dans ce pays, l'opération ne s'est plus répétée.

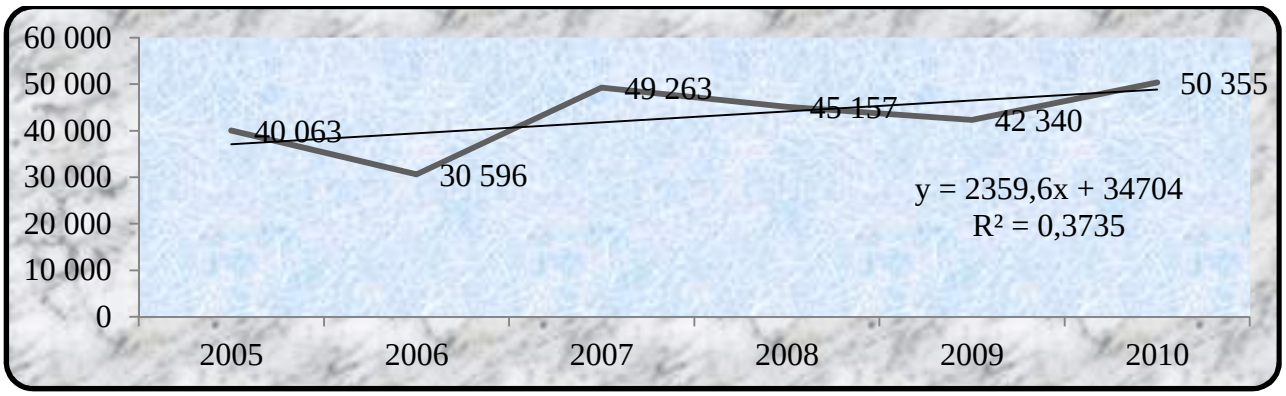

Figure n°32: Courbe d'évolution de l'exportation de viande (en Kg)

8.2.2 Exportations des cuirs et des peaux

Depuis 2008 on constate selon les données (voir tableau n°10) que les exportations de cuirs et de peaux subissent une baisse. La collecte des données semble devenir incontrôlable, à telle enseigne que chez les bovins aucun chiffre n'est parvenu en 2010. Quant aux ovins et aux caprins, des baisses drastiques de poids et d'effectifs à l'exportation, sont accusées en 2010 comparativement à la moyenne quinquennale : -42,55% pour les ovins et-55,79% pour les caprins en nombre, puis -31,91% pour les ovins et -47,02% pour les caprins en perte de poids.

Tableau n°12: Evolution du nombre de cuirs et des peaux exportés

Années	Bovins		Ovins		Caprins	
	Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)	Nombre	Poids (kg)
2005	2 500	23 058	117 000	106 960	1 232 930	940 928
2006	31 438	71 300			3 691 179	1 283 550
2007	2 654	23 480	941 360	470 676	2 774 772	913 179
2008	1 400	1 605	881 291	396 100	1 877 737	675 855
2009	207	158	410 949	126 335	1 037 168	471 338
2010	0	0	374 631	203 735	911 384	396 337
Xbar, 5 ans	7 140	19 309	652 058	299 212	2 058 448	748 052
%			-42,55	-31,91	-55,72	-47,02

8.3 Importation d'animaux et produits animaux

8.3.1 Importation de bétail sur pieds

Les importations d'animaux en 2010 ont touché de manière significative les asins, les volailles, les bovins et les ovins. Les importations d'animaux vivants sont relativement limitées comme on peut le constater sur le graphique ci-dessous qui renseigne sur les moyennes annuelles mobiles.

Figure n°33: Importations moyenne par espèce de 2006 à 2010

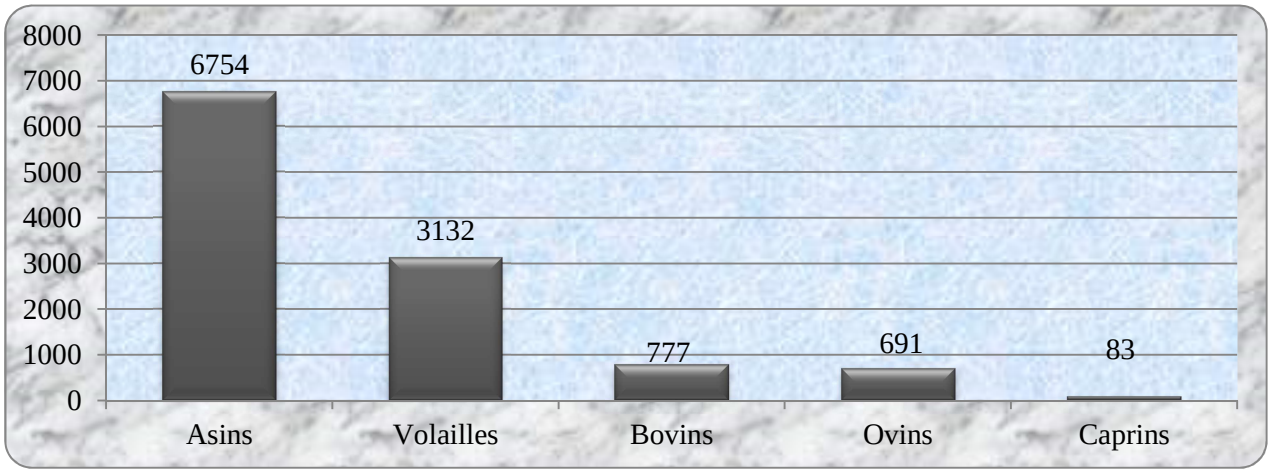

L'année 2010 a connu une hausse des importations d'asins de 24,44 % par rapport à la moyenne quinquennale. Cependant les besoins sont énormes puisque jusqu'à présent c'est l'âne qui est beaucoup plus utilisé comme bête de somme au Burkina. C'est pourqoui une partie de la demande nationale est satisfaite par des animaux venant en général du Niger.

Quant à la volaille, son importation semble logique car l'aviculture moderne qui se développe dans le pays s'appuie sur l'importation de poussins de race exotique.. En la matière le Ghana et la RCI ont une longueur d'avance sur la production et la distribution de poussins de race. Outre ces deux pays voisins du Burkina, la France est aussi sollicitée dans ce domaine.

Les éleveurs modernes et les commerçants de bétail parcourent la sous région à la recherche de races performantes de bovins. L'objectif poursuivi par ces importations est la production laitière et la production de viande. Aussi l'Azawak du Niger ou le Goudali du Nigéria sont les plus prisés. Cependant en 2010, il eut un ralentissement des importations bovines correspondant à – 75,81 %. par rapport à la moyenne quinquennale.

. Au cours de l'année 2010 seulement 125 ovins ont été enregistrés sur la liste des importations, on note une baisse de 80,47% par rapport à la moyenne de 691 individus par an.

9. COMMERCE INTERIEUR

9.1 Analyse de l'offre et de la demande

Les marchés à bétail au Burkina Faso sont regroupés en quatre types à savoir : les marchés de consommation, les marchés de production ou de collecte, les marchés de regroupement et les marchés d'exportation.

Vingt deux (22) marchés à bétail sont suivis au Burkina par la DGPSE comme marchés de référence en matière de flux et de mercuriales. L'analyse faite dans le présent document porte sur l'offre et la demande au niveau de ces marchés suivis.

9.1.1 Offre de bétail

Les taux moyens d'accroissement des offres bovins au niveau de la plupart des types de marchés indiquent une évolution positive durant ces cinq dernières années. Ils sont de 24,1% pour les marchés de production; 6,7% pour les marchés de regroupement et 2,8% pour les marchés d'exportation. Les marchés de consommation présentent au contraire une évolution à la baisse des offres avec un taux de -1,8%.

On note dans les marchés d'exportations une chute des offres en bovins en 2010. Cette situation pourrait être un corollaire de la crise en Côte d'Ivoire qui était un des principaux pays importateurs.

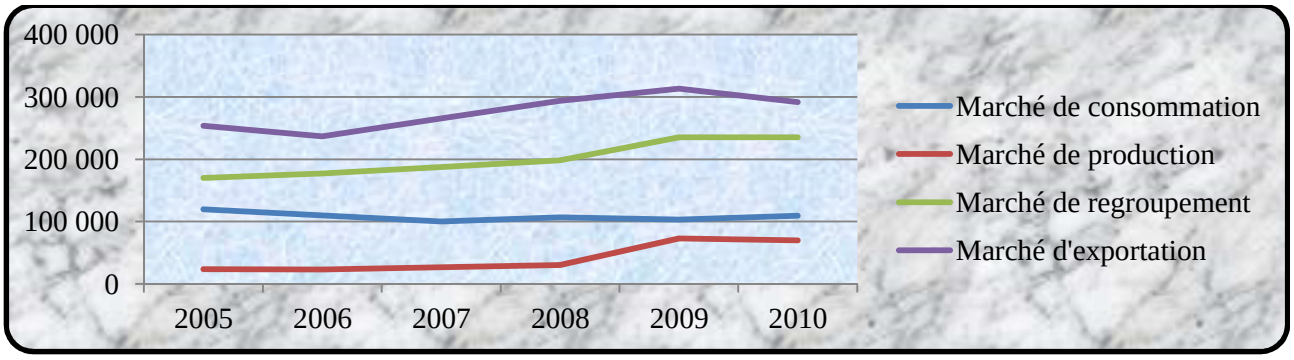

Figure n°34: Evolution des offres de Bovins par type de marché

Les offres en caprins et en ovins ont évolué dans le même tendance durant ces cinq dernières années pour les mêmes types de marchés. Il existe cependant une différence qui se traduit par des variations plus importantes chez les caprins dans le temps.. Les variations se rapportant aux marchés de consommation, de production, de regroupement et d'exportation sont respectivement de -21,1%, 14,8%, 15,4% et 31,6% pour l'espèce caprine et de -15,7%, 13,1%, 11,6% et 20,8% pour les ovins.

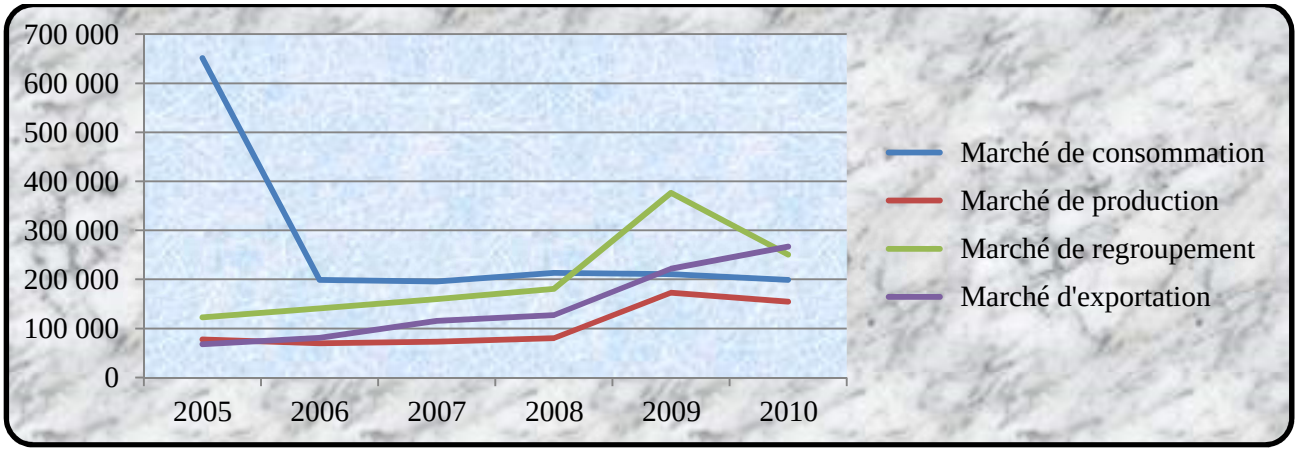

Figure n°35: Evolution des offres de caprins par type de marché

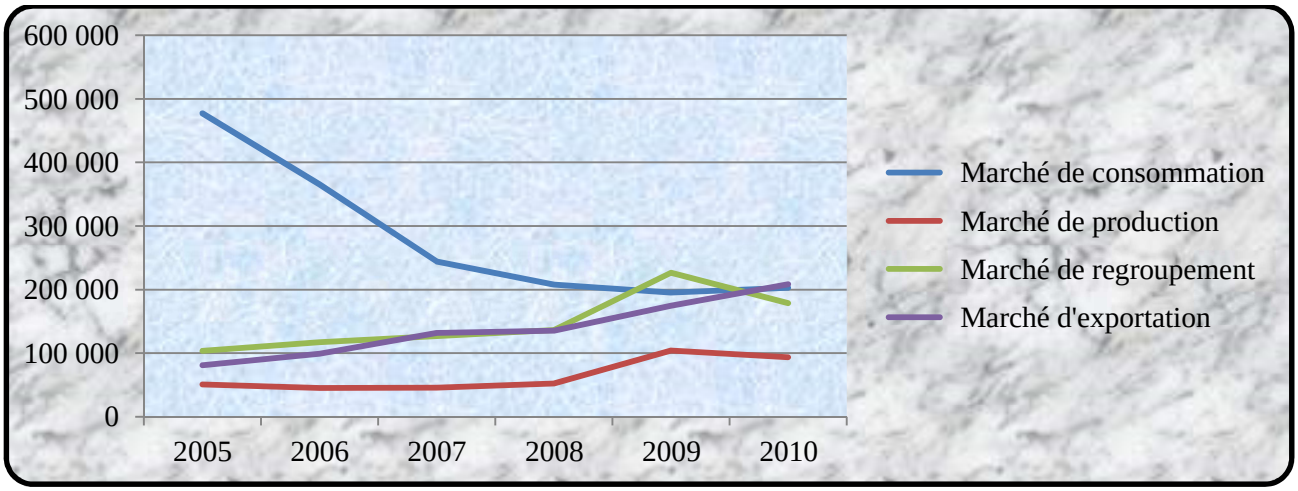

Figure n°36: Evolution des offres d'ovins par type de marché

En 2010, les variations des offres en caprins et en ovins sur les marchés d'exportation ont été sensiblement les mêmes pour ces deux espèces. Les taux de variation sont respectivement de 20,3% et 19,3%. Le même constat a été fait sur les marchés de production. Les taux de variation enregistrés sont de -10,5% pour les caprins et -10% pour les ovins. Sur les marchés de regroupement, les taux de variations des offres en caprins et en ovins ont évolué également dans la même tenfance et sont respectivement de -33,5% et-21,1%. Par contre, sur les marchés de consommation, les taux de variation sont respectivement de -5,8% et 3,9% en offres de caprins et d'ovins.

Au regard des différentes variations observées concernant les petits ruminants, il se dégage apparemment deux situations :

- Premièrement, plusieurs commerçants abandonnent les autres marchés pour faire une collecte de porte en porte pour aller directement aux marchés d'exportation.
- Deuxièmement, les producteurs eux-mêmes ont tendance à aller directement aux marchés d'exportation.

D'après les informations collectées au niveau des marchés à bétail, l'écoulement de la volaille ne suit le circuit d'écoulement des ruminants que dans une moindre mesure. Effectivement, dans beaucoup de localités les points de ventes de volaille sont situés au niveau des marchés ordinaires que des marchés à bétail. En général, la volaille est collectée de porte en porte par des revendeurs. Néanmoins, une partie de la volaille est vendue au niveau des marchés de production, de regroupement et d'exportation. Les taux de variation en offre de volaille au niveau de ces marchés au cours de ces cinq dernières années sont respectivement de 14,8%, 14,02% et -2,6%. La variation négative des offres constatée sur les marchés d'exportation de volailles résulte de l'interdiction de sortie de cette espèce qui avait été imposée compte tenu de la grippe aviaire.

Les variations enregistrées sur des offres dans les marchés de production et de regroupement ont présenté une évolution négative respective de -6% et -50,3%. Les offres pour l'exportation, ont connu par contre une variation positive de 8,3%.

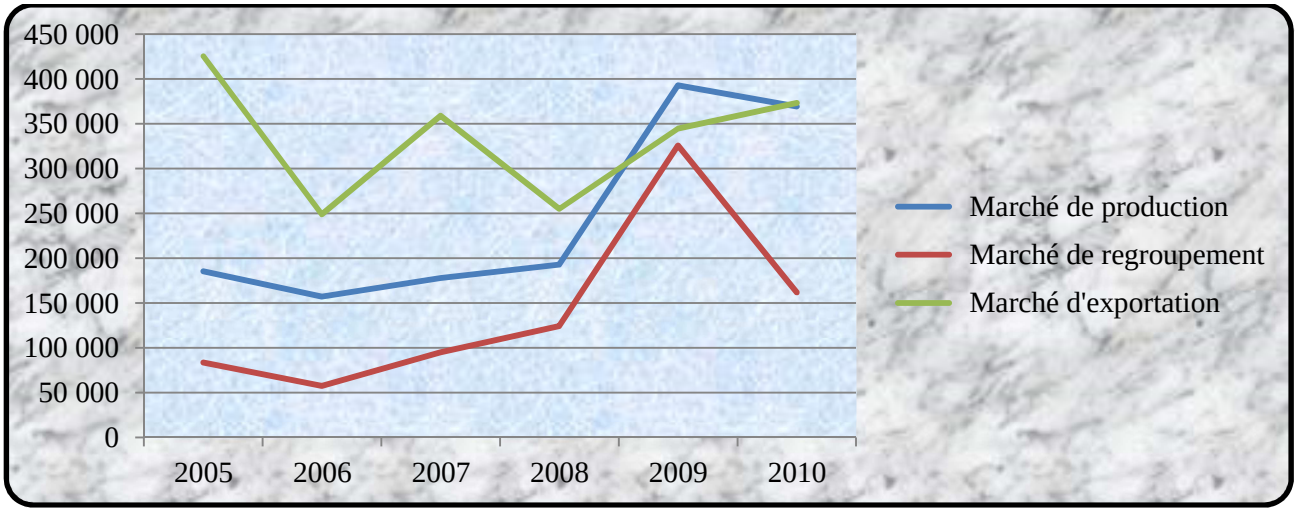

Figure n°37: Evolution des offres de volaille par type de marché

9.1.2 Demande de bétail

Les taux de variation des ventes de bovins sur les différents types de marchés au cours des cinq dernières années, affichent une tendance à la hausse. Les taux respectifs de 1,4%, 23,5%, 7,6% et 2% se rapportent aux marchés de consommation, de production, de regroupement et d'exportation. Le taux de variation des ventes élevé de 23,5% traduit le fait que l'essentiel des approvisionnements s'est effectué au niveau des marchés de production.

Pour l'année 2010, c'est seulement au niveau des marchés de consommation qu'on note un taux de variation positive de 9,9%. S'agissant des marchés de production, de regroupement et d'exportation, les taux de variation sont respectivement de -17,6%, -3,6% et -15,9%. Sur la base de ces taux de variation, on peut en déduire que les achats pour la consommation interne ont été plus importants. La baisse du taux de variation des ventes sur les marchés d'exportation résulte du niveau de consommation qui a été négativement affecté par la crise financière au niveau international.

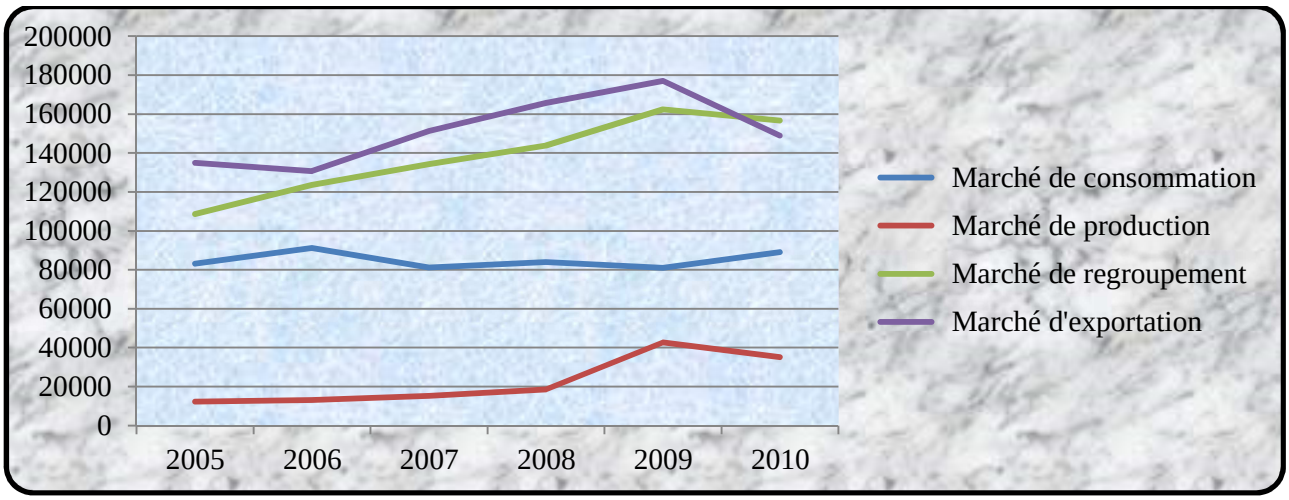

Figure n°38: Evolution des ventes de bovins par type de marché

Les taux de variation des ventes de caprins au cours de la période de 2005 à 2010 pour les marchés de consommation, de production, de regroupement et d'exportation sont respectivement de -21,8%,14,9%, 16,2% et 34,1%. Une lecture de ces taux révèle une évolution négative au niveau des ventes de caprins sur les marchés de consommation au profit des trois autres types de marchés. L'exportation des caprins a pris de l'ampleur au cours de cette période.

L'année 2010 a enregistré des taux de variation négative sur les marchés de consommation, de production et de regroupement. Sur le marché d'exportation, les ventes de caprins ont subi un accroissement.

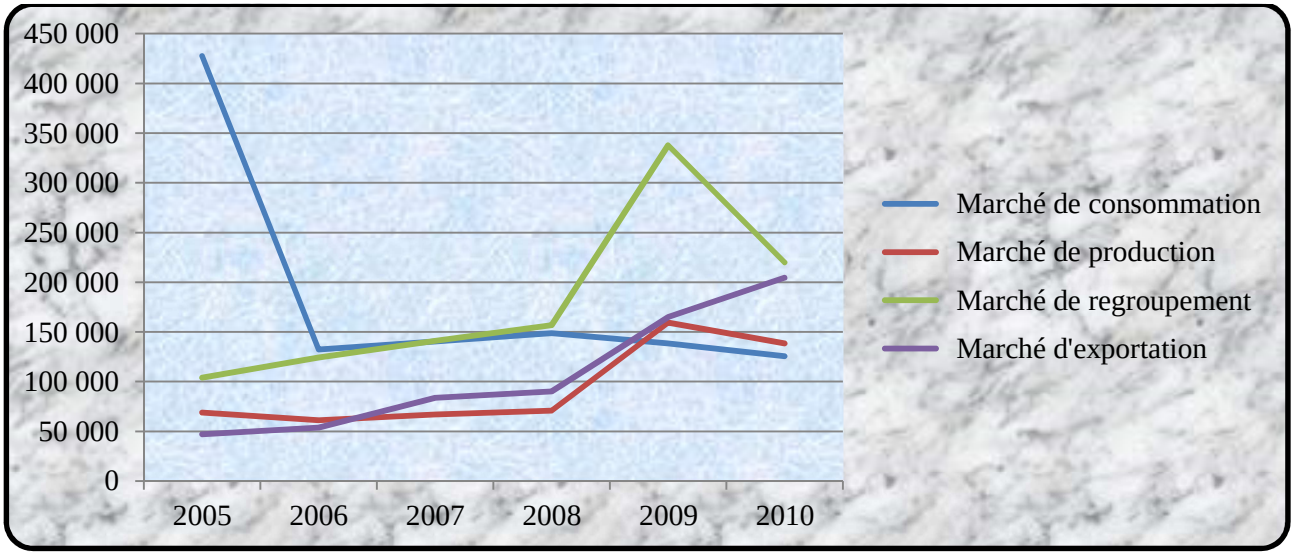

Figure n°39: Evolution des ventes de caprins par type de marché

Les taux de variation des vente des ovins pendant la période de 2005 à 2010 ont été faibles comparativement à ceux des caprins tout en gardant les mêmes tendances d'évolution. Ils sont de -13,6%, 10,8%, 13% et 22,4% respectivement pour les marchés de consommation, de production, de regroupement et d'exportation.

Au titre de 2010, les marchés de consommation et d'exportation ont présenté des taux de variation respective s de 4,6% et 21,7%. Les marchés de production et de

regroupement ont présenté des taux de variations négatives de -21,2% et -23,6% respectivement.

Selon les taux de variation concernant les petits ruminants, on pourrait dire que l'animation au niveau des marchés de production et de regroupement a connu une chute au profit des marchés d'exportation.

Ovins

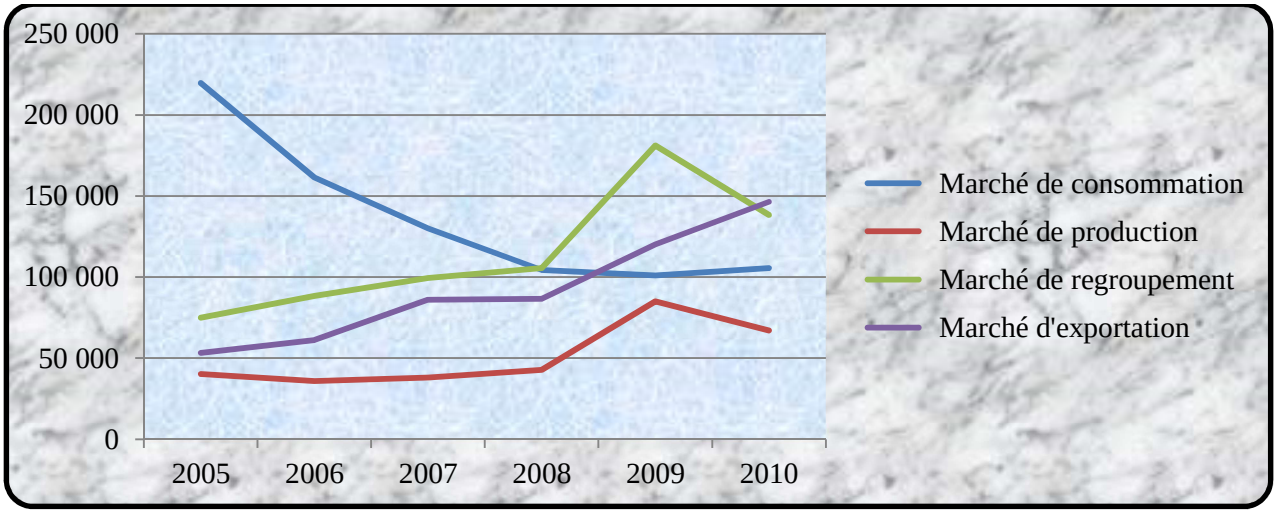

Figure n°40: Evolution des ventes d'ovins par type de marché

Les ventes de volaille de 2005 à 2010 ont porté essentiellement sur le marché intérieur, les taux de variation déterminé pour les marchés de production et de regroupement ont été de 14,4% et de 17,7%. Le taux de variation sur les marchés d'exportation a été de -1,8%.

2010 a connu une augmentation sensible du taux de variation de vente qui est de 8,4%. A l'inverse, les taux de variation des ventes dans les marchés de production et de regroupement ont subi une chute ; ils sont respectivement de
-4,9% et -50,5%.

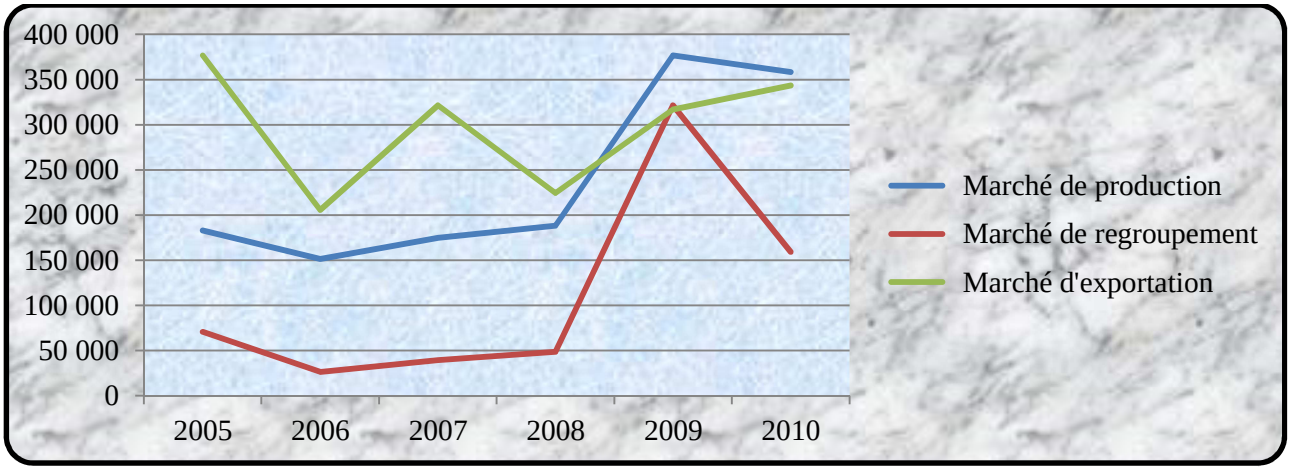

Figure n°41: Evolution des ventes de volaille par type de marché

9.1 L'équilibre sur les marchés

Les graphiques suivants mettent en relation les quantités et les prix d'équilibre sur les marchés. L'équilibre du marché témoigne de l'efficacité et de l'équité (dans une certaine mesure) quant à l'utilisation des ressources allouées aux agents économiques. Il témoigne également du bien être des individus (consommateur et producteur). Cependant compte tenu de certaines réalités (limites objectives), les éléments de l'analyse de l'équilibre du marché constituent en principe des pistes d'explication. Il en est ainsi des prix qui sont collectés. Ceux-ci tiennent compte de l'état d'embonpoint des animaux et de leurs catégories, alors que les offres et les ventes enregistrées n'en tiennent pas compte.

9.1.1 Marchés des bovins

Les marchés concernés sont : Djibo, Fada N'gourma, Ouaga abattoir, et Tô. Ces marchés rendent compte de façon synthétique l'évolution de l'ensemble des marchés des bovins.

- Marché de Djibo

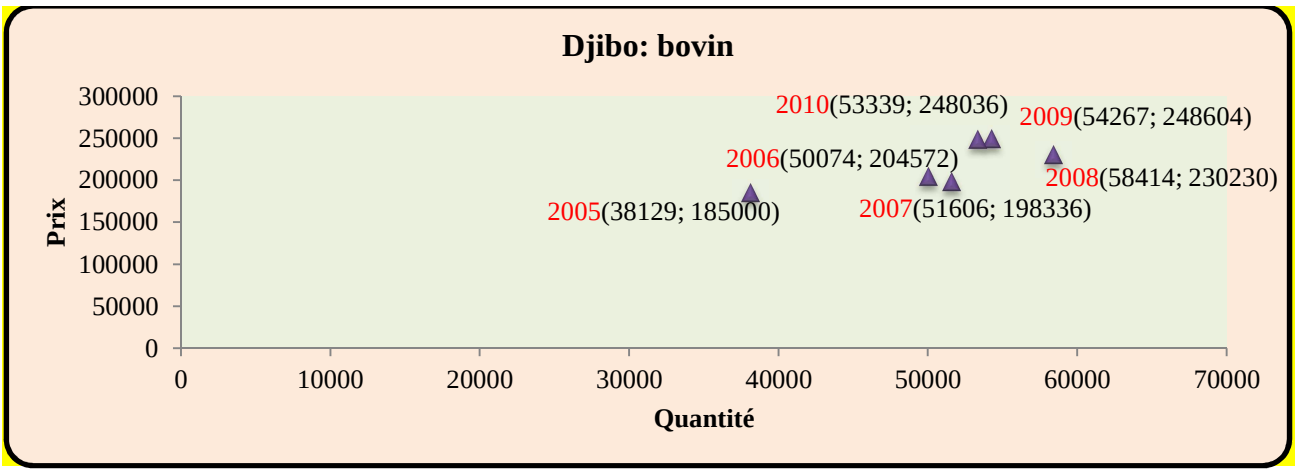

Figure n°41 : Equilibre sur le marché de Djibo.

Le marché de Djibo accueille plus de 1000 000 de têtes de bétail par an. De 2007 à 2010, le total des ventes progresse lentement. Les marchands venant du Mali et du Niger viennent y vendre leurs animaux. En période de saison sèche l'offre est abondante. Les prix également semblent suivre le rythme de progression des ventes. Durant les cinq dernières années les prix ont augmenté de 6,03% en moyenne.

- Marché de Fada

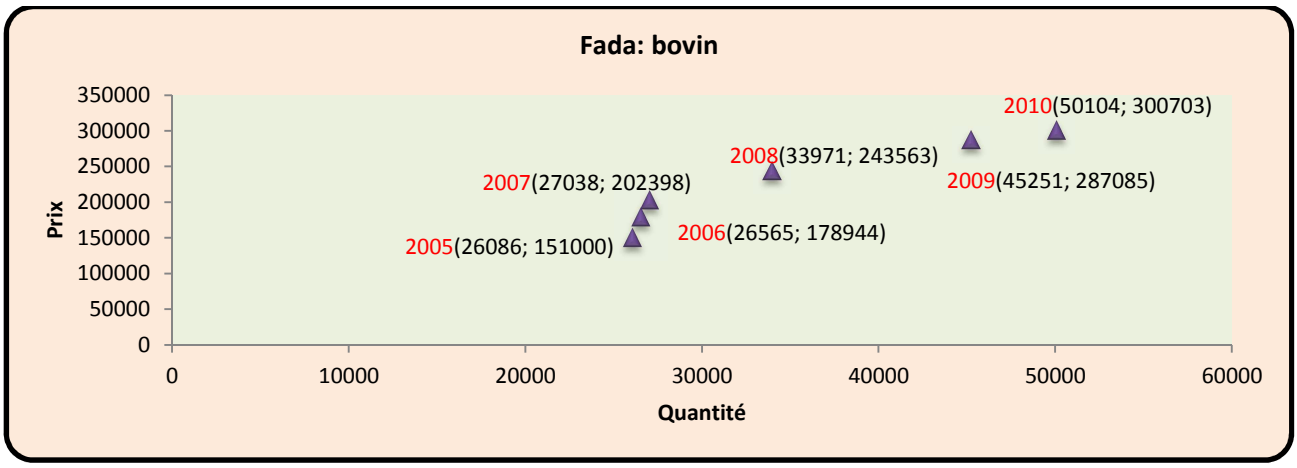

Figure n°42 : Equilibre sur le marché de Fada N'gourma.

Le marché de Fada est l'un des marchés les plus animés eu égard non seulement au nombre d'animaux qui y convergent mais aussi de l'importance des infrastructures marchandes réalisées et sans oublier sa position géographique. Le nombre de bovins vendus est en nette progression depuis trois ans soit un total de 129 326 têtes de bovins entre 2008 et 2010 contre 79 689 têtes entre 2005 et 2007. Pour ce qui est des prix, en moyenne un bovin s'échangeait à 151 000 FCFA en 2005 et en 2010 le même se vendait à 300 703 FCFA.

- Marché de Ouaga abattoir

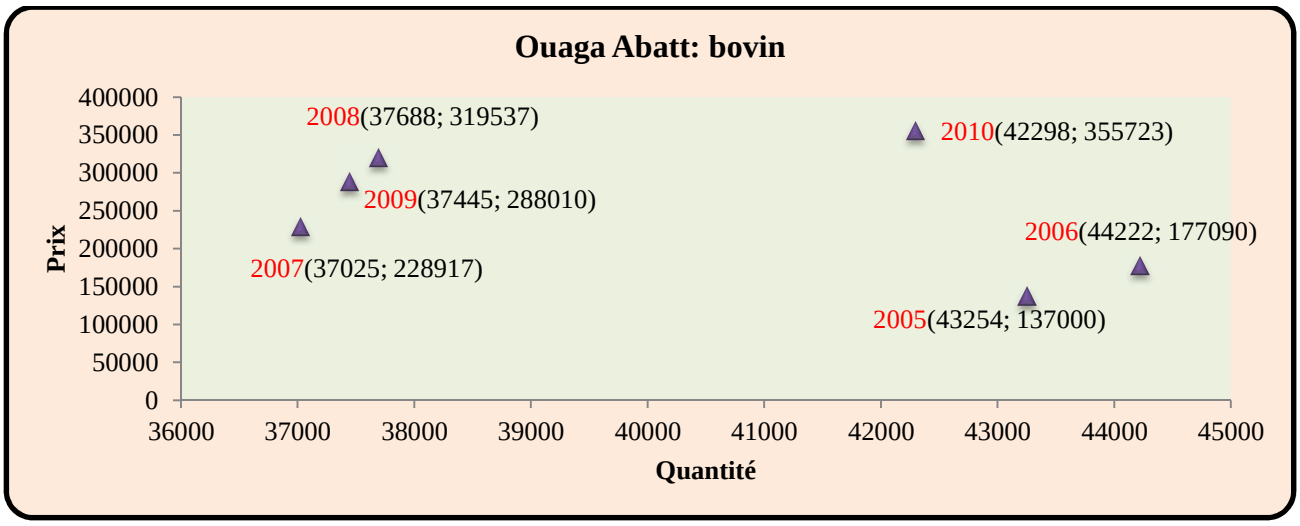

Figure n°43: Equilibre sur le marché de Ouaga abattoir

Sur le marché de Ouaga Abattoir, les conditions d'offre et de demande semblent variées énormément. Le facteur transport cité tantôt y est certainement pour quelque chose. Le point d'équilibre se déplace avec une grande amplitude. Le nombre de bovins vendus varie entre 37 000 et 44 000 sur toute la période. Quant aux prix, la plus forte variation s'enregistrait entre 2007 et 2008 où le prix moyen du bovin a augmenté de 90 620 FCFA. On pourrait affirmer que le bien être des consommateurs était meilleur en 2005 qu'en 2007. Par contre chez les vendeurs la meilleure situation s'observait en 2008.

- Marché de Tô

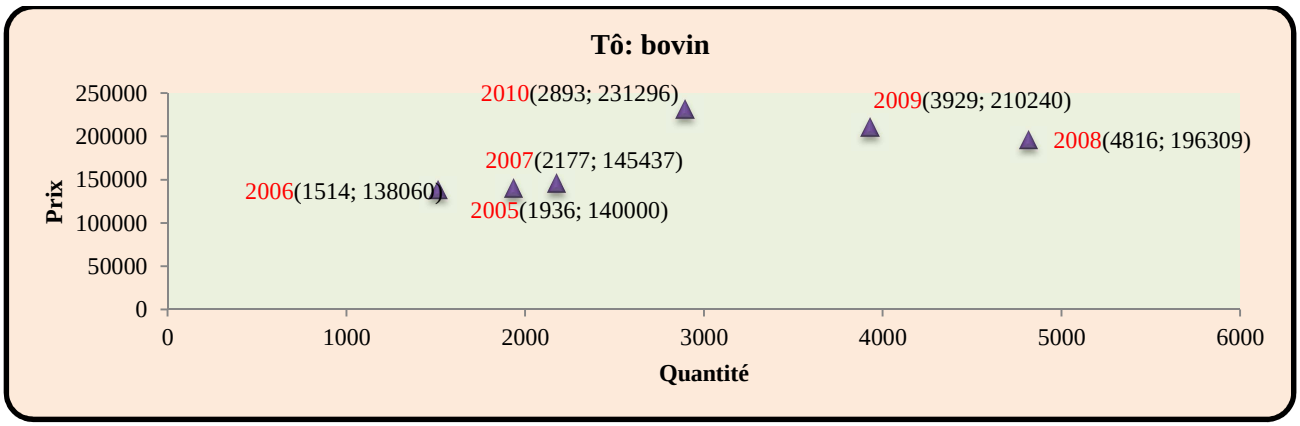

Figure n°44 : Equilibre sur le marché de Tô

Après une stabilité sur le marché de Tô de 2005 à 2007 (2000 têtes), les quantités vendues ont dégringolé de 2008 à 2010 passant de 4 816 à 2 893 têtes de bovins.. Sa fréquentation est fortement marquée par les départs des éleveurs en transhumance au Ghana en année difficile. Pendant que le nombre de bovins vendus diminue, les prix augmentent en moyenne de 8,5% par an sur les trois dernières années. Par conséquent, on peut admettre avec réserve que le bien être des consommateurs était quelque peu altéré sur la période. En 2010 un bovin se vendait à 231 296 FCFA.

9.1.2 Marchés des petits ruminants

Du fait que l'effectif des caprins domine celui des ovins, en terme d'offre dans les marchés à bétail, ils sont également plus importés. De ce fait, l'élevage des caprins constitue une des sources de revenus de la plupart des eleveurs. Les marchés retenus ici sont : Bobo abattoir, Djibo, Nadiabonli et Yilou.

- Marché de Bobo abattoir.

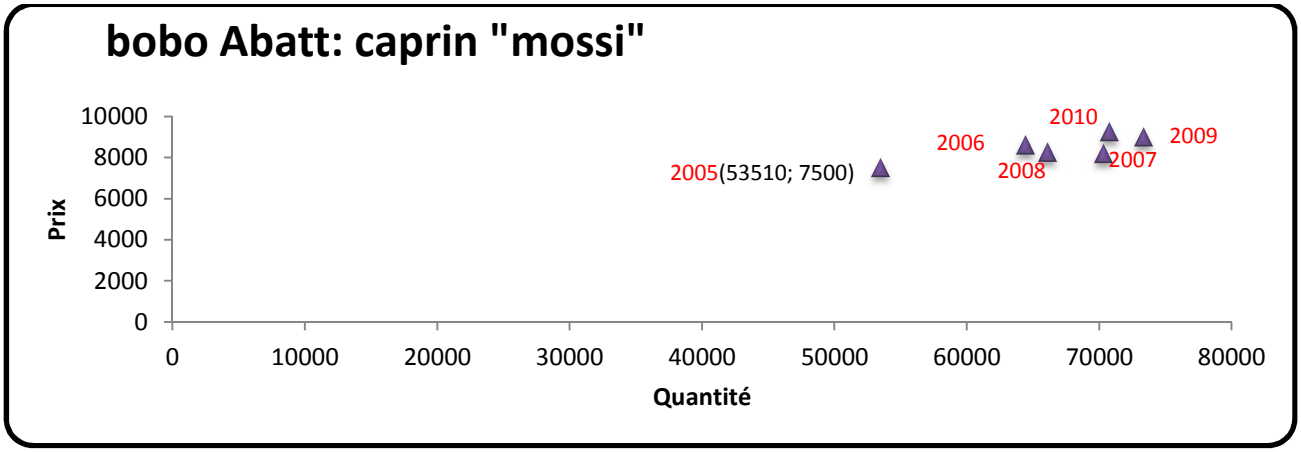

Figure n°45 : Equilibre sur le marché de Bobo abattoir.

Durant les cinq dernières années, les conditions de demande et d'offre n'ont pas variées grandement. Le nombre de caprins vendus est compris entre 65 000 et 75 000 têtes et les prix également compris entre 8 000 et 9 500 FCFA par tête. Les points d'équilibre semblent se situer vers l'extérieur du graphique. Ils relient les valeurs extrêmes, ce qui pourrait signifier que vendeur et acheteur tirent meilleure satisfaction sur ce marché.

❖ Marché de Nadiabonli

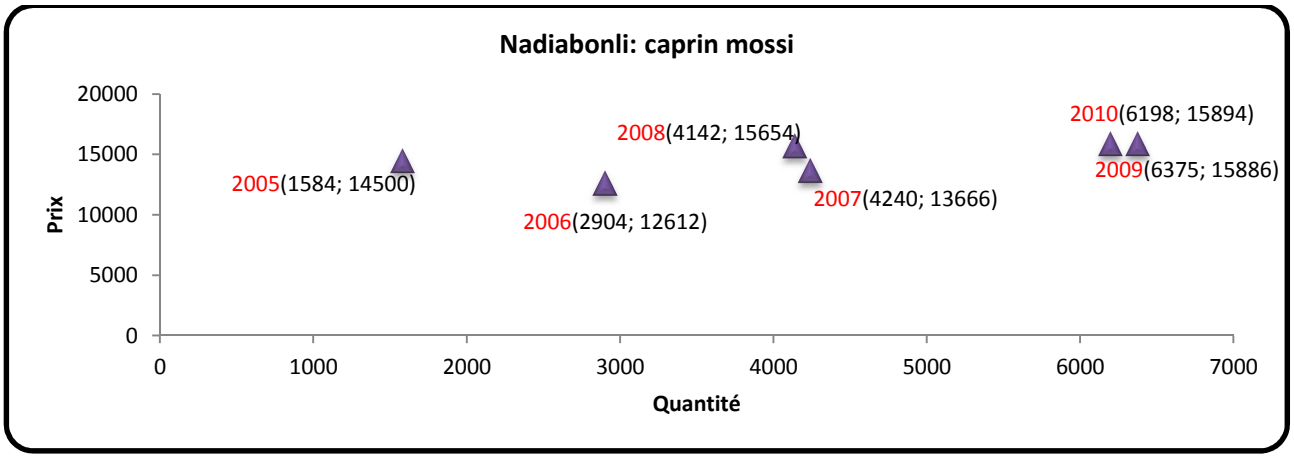

Figure n°46 : Equilibre sur le marché de Nadiabonli

Le marché de Nadiabonli, à l'instar du marché de Pouytenga, enregistre d'année en année d'importants flux de transactions. Les quantités écoulées progressent en moyenne de 31,3% par an. De 1 584 têtes vendues en 2005 on est passé à 6 198 têtes en 2010. Quant au prix, ils n'ont pas beaucoup varié. Le prix d'un caprin est compris entre 12 612 et 15 894.

❖ Marché de Yilou.

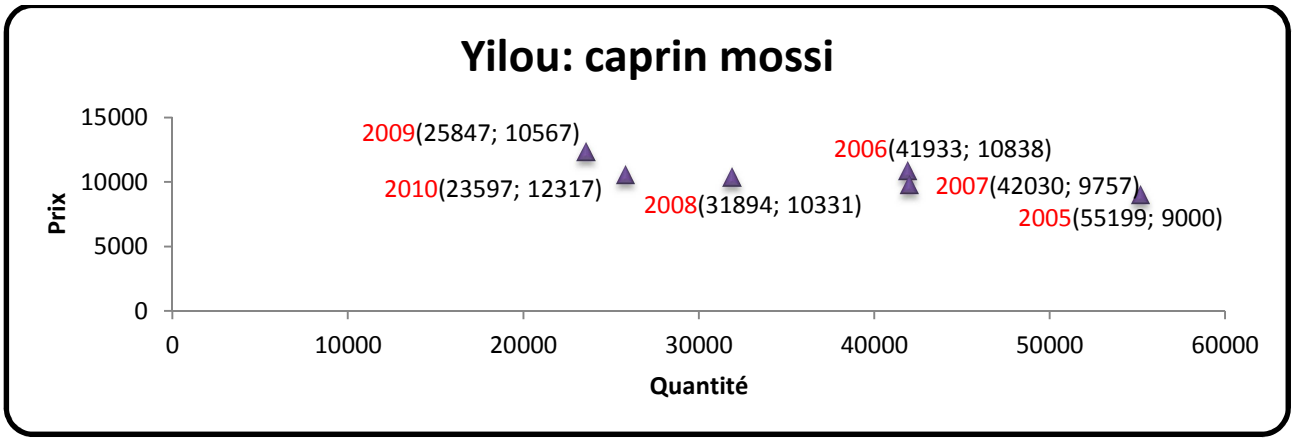

Figure n°47 : Equilibre sur le marché de Yilou.

Contrairement au marché de Nadiabonli, celui de Yilou enregistre au fur et à mesure de faibles quantités vendues de 2005 à 2010. Le bien être des consommateurs est en souffrance car dans le même temps, les prix ont augmenté de 6,6% en moyenne de 2005 à 2010.

❖ Marché de Gorom-Gorom.

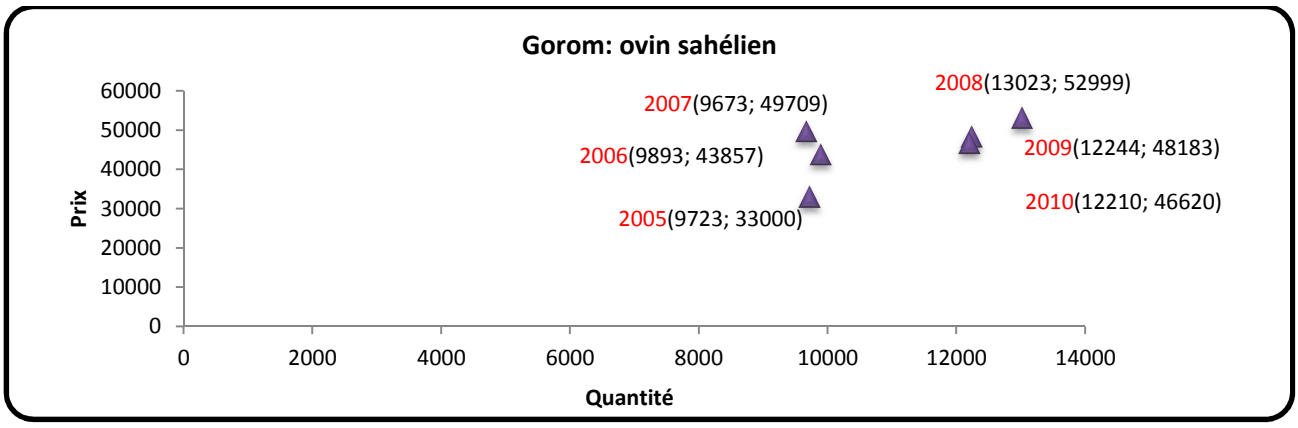

Figure n°48 : Equilibre sur le marché de Gorom-Gorom.

L'ovin sahélien constitue la race la plus convoitée par les éleveurs du grand Nord. Il résiste mieux aux conditions climatiques sahéliennes. Il est surtout commercialisé comme une race indiquée pour l'embouche. Au cours des cinq dernières années le nombre des ovins vendus par an sur ce marché n'a pas notablement varié. Il se situe entre 10 000 et 13 000 têtes. Cependant, les prix ont sérieusement connu une hausse. Un ovin se vendait à 33 000 FCFA en 2005 contre 53 000 FCFA en 2010. Cette hausse est restée constante sur toute la période.

9.1.3 Marché de volaille

L'élevage de la volaille est la première source de revenus des ménages ruraux C'est une activité accessible à tous les ménages.

- Marché de Pouytenga.

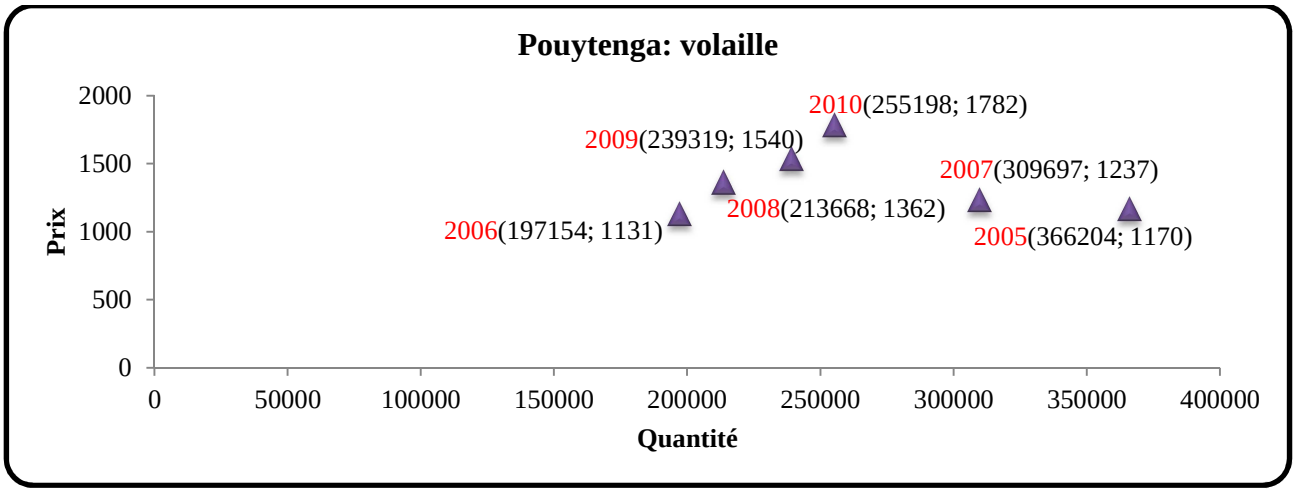

Figure n°49 : Equilibre sur le marché de Pouytenga.

De 2005 à 2008 les ventes de volaille au marché de Pouytenga ont connu des variations en dents de scie. A partir de 2009, elles sont en hausse. Les prix par contre ont subi un accroissement de 2006 à 2010. Une volaille coutait 1 131 FCFA en 2006 contre 1 7820 FCFA en 2010. L'essentiel des offres sur ce marché est destiné à satisfaire la demande extérieure.

En conclusion, le développement des marchés à bétail se poursuit timidement. La production reste tributaire des aléas climatiques et des problèmes épidémiologiques

cycliques dans notre pays. Cette situation ne permet pas à l'offre de suivre rigoureusement les signaux du marché tels que les prix ou la demande.

Conditions d'offre et de demande sur certains marchés

Pour cette année 2010, les marchés de Bogandé, de Pouytenga et des abattoirs de Bobo et de Ouaga ont connu des évolutions notables qui méritent une attention particulière.

9.1.1 Marché de Bogandé

Le marché à bétail de Bogandé a été construit en 2008. Depuis son ouverture, certains éleveurs ne fréquentent plus le marché de Pouytenga. Par an, le flux des offres peut atteindre les 250 000 têtes et les périodes régulières d'affluence sont les périodes de soudure, la Tabaski et les différentes fêtes de fin d'année.

En 2010, l'offre estimée variait entre 7 500 et 8 000 bovins par jour de marché. Une variation haussière de 0,36% par rapport à 2009 a été constatée. Ainsi les prix moyens relevés étaient de 235 000 FCFA pour les bovins et 52 200 FCFA pour le bélier sahélien.

C'est un marché en pleine croissance car les éleveurs misent de plus en plus sur la qualité (activité d'embouche) pour cibler les meilleures parts de marché venant de l'extérieur. Il faut noter également l'émergence d'autres marchés dans la même localité tels que Mani, Liptougou et Kodyana.

9.1.2 Marché de Pouytenga

Le marché de Pouytenga garde toujours son dynamisme. En 2010, le niveau de remplissage par jour tourne autour 78 106 têtes de bovins. Une dizaine de milliers de camions chargés de bovins et de petits ruminants ont pu quitter ce marché en destination du Ghana, du Togo ou du Benin. Quant au prix, plusieurs études ont montré qu'ils rémunèrent peu les producteurs et profitent plus autres acteurs de la chaine. Cette année les prix oscillaient entre 320 000 et 330 000 FCFA pour les bovins et 50 000 et 60 000 FCFA pour les petits ruminants. Le taux de change entre le FCFA et le Naira constitue un facteur incitateur pour les exportateurs en direction du Nigéria quand celui-ci est favorable.

Le marché de Pouytenga reste le port de transit des animaux vers l'extérieur mais son organisation reste à parfaire.

9.1.3 Marchés de Ouaga Abattoir et de Bobo Abattoir

Les quantités écoulées sur les marchés de Ouaga et de Bobo Abattoirs indiquent en partie la proportion des produits d'élevage (grands ruminants et petits ruminants) transformée en viande à l'intérieur du pays. En 2010, 41 264 tonnes (DGPSE) de viande on été produites. L'offre moyenne journalière pour la consommation s'élève à 89 000 gros ruminants et 136210 petits ruminants. Ce sont généralement des collecteurs qui approvisionnent les marchés de consommation. L'état des routes et les moyens de transport inappropriés affectent l'approvisionnement de ces marchés. La plupart des animaux qui arrivent sur ces marchés sont dans un état misérable ou en fin de carrière. Cela serait dû aux problèmes d'abreuvement, de pâturage et de santé qui continuent de miner l'activité de l'élevage.

La demande effective à progressée de 9,8% pour les bovins. Par contre elle a baissé de 9,3% pour les petits ruminants entre 2009 et 2010.

Les bouchers actionnent souvent le levier de la qualité pour ajuster le prix au pouvoir d'achat des consommateurs. Le prix moyen d'un bovin était de 355 000 FCFA sur le marché de Ouaga abattoir. Par rapport à son niveau de 2009, il a progressé de 12,6%.

10. TRANSHUMANCE

Au Burkina Faso la transhumance est caractérisée par des déplacements périodiques d'animaux de leur terroir d'origine vers d'autres contrées. Ces déplacements peuvent s'effectuer à l'intérieur (transhumance intérieure) ou à l'extérieur du Burkina (transhumance transfrontalière). Cette pratique est surtout consécutive à la pauvreté et à la rareté de pâturages et à l'insuffisance des points d'eau d'abreuvement en saison sèche.

10.1 Zones de départ

Les principales espèces concernées par la transhumance au cours de 2010 étaient les bovins (161 836 têtes), les ovins (21 917 têtes) et les caprins (20 632 têtes). Les effectifs de caprins et d'ovins transhumants en 2010 sont nettement en hausse comparativement aux effectifs de 2009 qui étaient de 4 377 têtes de caprins et de 8 607 têtes d'ovins. Les proportions des espèces ayant fait la transhumance en 2010, sont consignées dans le Tableau n°11

Tableau n°13: Proportion des espèces ayant fait la transhumance en 2010

Asins	Bovins	Camelins	Caprins	Equins	Ovins
0,03%	1,93%	0,10%	0,17%	0,01%	0,27%

Les régions des Hauts-bassins, du Sahel, de la Boucle du Mouhoun et de l'Est sont celles qui ont enregistré le plus de départs de bovins soient respectivement 22,7%, 15,9%, 15,3% et 12,8% de l'effectif total des bovins transhumants enregistrés en 2010.

En matière de départs en transhumance avec les ovins, les régions de la Boucle du Mouhoun et de l'Est occupent la première place. A l'intérieur de ces deux régions, les départements ayant connu plus les départs en transhumance sont Sono, Barani, et Bourasso dans la province de la Kossi, Fada N'gourma dans la province du Gourma et Kompienga dans la province de la Kompienga avec les effectifs d'ovins respectifs de 4000, 2000, 2000, 744, et 898 têtes.

Du côté des caprins, seule la région du Sud Ouest n'a pas enregistré officiellement de départ en transhumance. Les régions de la Boucle du Mouhoun et du Nord présentent les plus fortes proportions de transhumants avec respectivement 67,4% et 14,2%. Les départements les plus touchés par les départs en transhumance dans ces régions sont ceux de Sono, de Barani, de Bourasso dans la province de la Kossi et celui de Koumbri dans la province du Yatenga avec respectivement 7000, 3000, 3000 et 1359 têtes.

Les départs en transhumance chez les bovins ont atteint leur pic en février 2010 avec 45 195 têtes tandis que chez les petits ruminants, le pic est atteint en mars avec 13 850 têtes de caprins et 9 234 têtes d'ovins.

De plus, , des troupeaux en provenance du Mali ont été enregistrés. Ils se composaient de 776 bovins, 320 caprins et 215 ovins.

Tableau n°14: Proportion des départs en transhumance par région

Régions	Bovins	Ovins	Caprins
Boucle du Mouhoun	15,3%	48,7%	67,4%
Cascades	7,1%	1,2%	0,1%
Centre	0,2%	2,4%	4,3%
Centre-Est	6,4%	7,5%	1,7%
Centre-Nord	0,4%	0,5%	0,2%
Centre-Ouest	7,9%	1,9%	0,8%
Centre-Sud	5,4%	3,5%	2,4%
Est	12,8%	12,4%	0,1%
Hauts-Bassins	22,7%	5,4%	1,1%
Nord	1,3%	8,4%	14,2%
Plateau Central	0,8%	0,4%	0,1%
Sahel	15,9%	7,3%	7,6%
Sud-Ouest	3,8%	0,2%	0,0%

10.2 Zones d'accueil

10.2.1 Transhumance interne

55% des effectifs de bovins, qui ont transhumé au cours de l'année 2010, se sont limités au territoire burkinabé. Les destinations privilégiées étaient entre autres les régions du Sud-Ouest et des Hauts Bassins (Tableau n°12).

28,5% des ovins ayant transhumé sont restés dans le pays. Ils avaient pour destinations principales les régions de la Boucle du Mouhoun, du Sud-Ouest et des Hauts-Bassins.

Le pourcentage pour les caprins est plus faible. Il est de 9,6% des effectifs de caprins qui ont fait la transhumance. La principale destination était la région de la Boucle du Mouhoun.

Tableau n°15: Proportion des espèces transhumantes par région de destination

Régions	Bovins	Ovins	Caprins
Boucle du Mouhoun	0,7%	26,3%	51,8%
Cascades	17,4%	7,3%	3,7%
Centre	0,0%	0,0%	0,0%
Centre-Est	0,8%	1,5%	0,0%
Centre-Nord	0,4%	0,9%	0,0%
Centre-Ouest	0,3%	2,5%	6,7%
Centre-Sud	3,5%	1,7%	0,0%
Est	3,8%	14,0%	3,5%
Hauts-Bassins	14,3%	19,0%	11,9%
Nord	0,2%	0,7%	3,4%
Plateau Central	0,3%	0,4%	0,0%
Sahel	4,6%	2,4%	17,5%
Sud-Ouest	29,8%	23,4%	1,4%

10.2.2 Transhumance transfrontalière

Pour l'année 2010, la transhumance transfrontalière a concerné 44,9% des bovins, 71,5% des ovins et 90,4% des caprins.

Le Togo était la principale destination des bovins avec plus de 33,3% des effectifs enregistrés. Le nombre de bovins rentrés dans ce pays a chuté par rapport à 2009 de 5,6%. En matière d'effectifs de bovins accueillis, le Ghana vient après le Togo et le Mali en troisième position (voir figure n°50). La transhumance en destination du Mali a plus que triplé (161,9%) par rapport à 2009.

Figure n°42: Proportions des bovins transhumants par destination

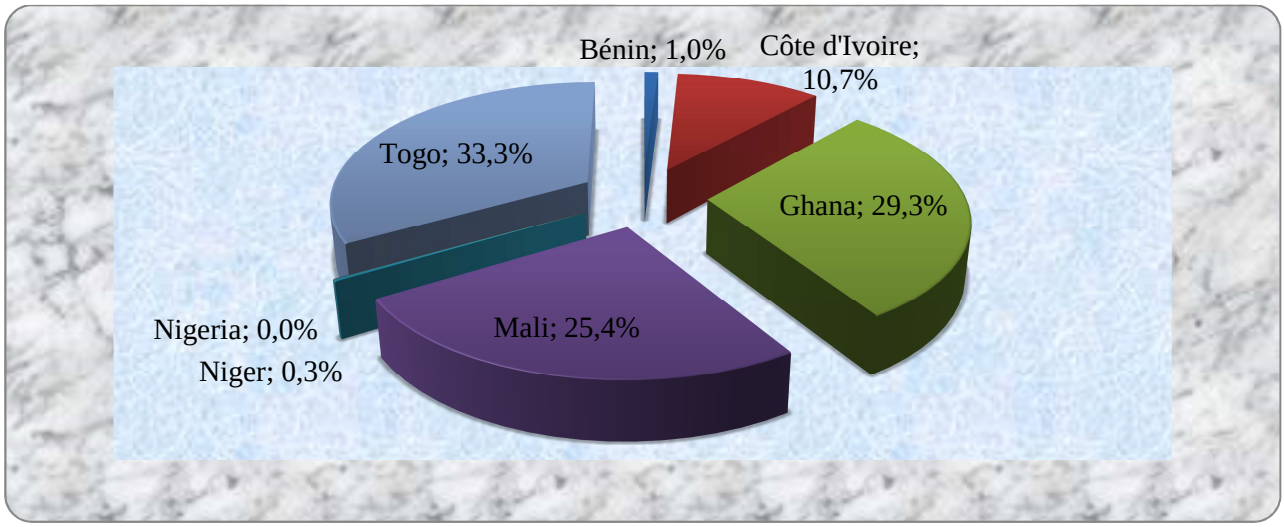

Contrairement à la situation chez les bovins, le Mali a été le principal pays de destination des ovins avec 68,7% des effectifs concernés par la transhumance (Figure n°51). Il est suivi de loin par le Togo avec 22,5%.

Figure n°43 : Proportions des ovins transhumants par destination

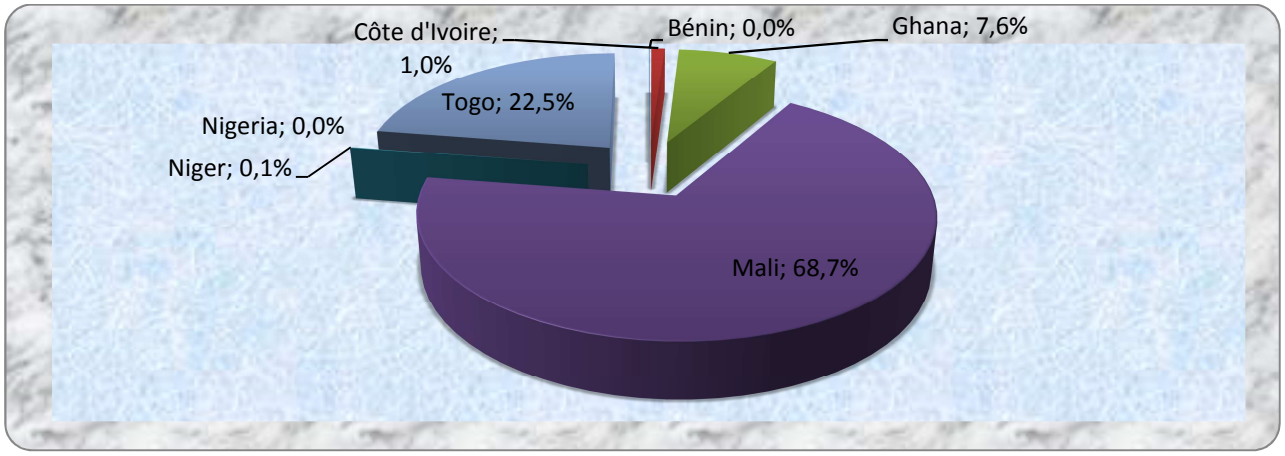

Le retour des animaux transhumants dans leurs terroirs s'est opéré un peu plus tôt que les années antérieures en raison de l'installation précoce des pluies dans certaines régions.

11. RESULTATS D'ENQUETES

En 2009, avec des moyens très limités, la DGPSE a initié une enquête sur la production des viandes. Cette enquête avait précisément pour but de déterminer les poids carcasses, ce qui permettrait d'avoir des taux de conversion sur la base desquels pourrait être estimées les quantités de viandes produites en tonnes à partir des abattages. L'enquête distingue les différentes espèces animales abattues, le sexe et chez les bovins, les catégories d'âge et les races. En se basant sur un échantillon de sites d'abattage, toutes les carcasses ont été systématiquement pesées tous les jours sur place et les différents poids consignés dans des fiches conçues à cet effet.

Le traitement des données a donné lieu à des moyennes suivantes de poids carcasses (voir tableau n°16 et n°17).

Tableau n°16: Poids moyen carcasse de bovin par abattoirs et par région

Régions	Abattoirs	Bœuf	Génisse	Taureau	Taurillon	Vache	Veau	Velle	Bovins
B. du Mouhoun	Nouna	-	-	76,7	46,7	74,5	20,3	-	66,0
	Pa	137,0	63,0	115,8	37,3	82,9	24,7	25,0	73,0
B. du Mouhoun		137,0	63,0	101,1	42,0	78,0	22,9	25,0	69,9
Cascades	Niankorodougou	-	58,7	96,2	39,4	71,9	27,1	-	60,2
Centre Est	Pouytenga	-	61,6	89,8	51,7	79,3	36,4	65,0	79,4
Centre Nord	Korsimoro	-	-	110,4	43,0	73,8	31,0	-	79,1
Centre Ouest	Leo	-	73,4	115,0	62,5	90,2	38,2	-	86,6
Est	Fada	-	50,2	94,7	52,5	72,6	35,0	-	70,4
Hauts Bassins	Bobo-dioulasso	-	74,3	120,3	-	92,8	51,5	-	97,9
Sahel	Arbinda	84,0	40,5	144,8	85,0	97,2	61,0	48,0	95,9
	Markoye	-	78,8	145,5	88,0	102,6	60,7	53,0	98,2
Sud Ouest	Gaoua	91,6	49,1	78,4	46,7	72,9	36,7	-	71,4
Poids moyen		**95,4**	**63,7**	**101,5**	**52,4**	**84,4**	**39,2**	**51,7**	**83,6**

Tableau n 17: Poids moyen carcasse des autres espèces par abattoirs et par régions

Régions	Abattoirs	Asins			Caprins			Ovins			Porcins		
		F	M	Moy	F	M	Moy	F	M	Moy	F	M	Moy
B. du Mouhoun	Nouna	47,0	36,9	39,2	7,9	6,9	7,4	9,3	7,3	8,9	20,8	19,4	20,1
	Pa	-	-	-	7,4	5,6	6,6	9,0	7,3	8,5	19,4	23,3	20,3
Moyenne Boucle du Mouhoun		47,0	36,9	39,2	7,8	6,6	7,2	9,2	7,3	8,7	20,7	19,5	20,1
Cascades	Niankorodougou	-	-	-	8,0	5,6	7,0	8,5	6,8	8,0	26,0	14,8	25,1
Centre Est	Pouytenga	-	-	-	5,7	4,8	5,3	8,1	9,7	8,4	25,0	22,9	24,3
Centre Nord	Korsimoro	46,5	37,8	38,8	7,1	7,8	7,2	7,8	8,6	7,9	16,3	19,3	16,5
Centre Ouest	Leo	-	67,4	67,4	6,6	5,5	6,2	7,9	7,6	7,8	20,6	20,8	20,7
Est	Fada	-	45,5	45,5	5,7	5,1	5,4	7,7	11,5	8,4	16,9	17,0	16,9
Hauts Bassins	Bobo-dioulasso	-	66,0	66,0	9,4	8,3	8,9	10,5	11,1	10,7	31,4	25,1	29,2
Sahel	Arbinda	37,5	44,3	40,9	8,8	6,9	8,1	10,3	11,8	10,8	21,9	20,4	20,9
	Markoye	-	-	-	10,4	10,1	10,3	14,3	17,7	16,0	-	-	-
Moyenne sahel		37,5	44,3	40,9	9,8	9,1	9,5	13,3	16,8	14,9	21,9	20,4	20,9
Sud Ouest	Gaoua	-	-	-	8,3	6,5	7,3	9,1	6,4	7,5	10,7	8,3	9,5
Poids Moyen		**43,1**	**45,7**	**45,3**	**7,2**	**6,1**	**6,7**	**9,3**	**11,0**	**9,9**	**13,8**	**10,8**	**12,3**

Une telle enquête mérite d'être étendue à l'ensemble du territoire national. En vue de la mise à jour des données.

Conclusion

Au regard des données officielles, le sous secteur de l'élevage représente un des piliers de l'économie du Burkina Faso. Dans l'optique de renforcer sa contribution à la croissance de l'économie, l'levavage Burkinabè dispose des atouts suivants :

- ✓ un département en charge des ressources animales,
- ✓ des ressources humaines dont l'effectif est en croissance au fil des ans,
- ✓ une PNDEL,
- ✓ des infrastructures d'élevage en amélioration progressive,,
- ✓ un cheptel numériquement important et varié

Au cours de la période de 2005 à 2010, les actions suivantes résument les interventions du MRA

- ✓ un accroissement notable des immunisations contre la PPCB, la maladie de Newcastle et la rage ;
- ✓ une intensification de la lutte contre les trypanosomiases, les parasite externes et les affections aviaires;
- ✓ une amélioration de la production de viande et de lait au cours des cinq dernières années ;
- ✓ Une forte expportation du bétail sur pied, une bonne reprise de l'exportation de la volaille suivie d'une hausse régulière des effectifs exportés;
- ✓ et des taux de variation positive de l'offre et de la demande sur les marchés à bétail de production, de regroupement et d'exportation pour les principales espèces.

Au cours de la même période, les principales insuffisances peuvent se résumer comme suit :

- ✓ une faiblesse des taux de couverture vaccinale contre les maladies prioritaires ;
- ✓ d'importantes mortalités enregistrées concernant les bovins, les petits ruminants, les porcins et la volaille ;
- ✓ une perte importante en produits carnés suite aux saisies de carcasses et d'organes au niveau des abattoirs et aires d'abattages pour causes de maladies et de putréfaction ;
- ✓ ;
- ✓ une très faible exportation de viandes ;
- ✓ et enfin tous les circuits d'exportation des cuirs et peaux ne sont pas maitrisés avec pour conséquence une déperdition des informations relatives à ces produits.
- ✓ Non maitrise des données ne permettent pas d'apprécier l'importance de la volaille et des canins au niveau de l'autoconsommation des populations.

ANNEXE

Tableau 1: Estimation de la production de viandes en tonnes a partir des taux d'exploitation et des exportations

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bovins	87 714,6	84 010,1	75 913,7	72 329,3	83 938,0	83 016,7
Ovins	14 413,2	14 599,2	15 132,5	14 887,7	14 925,0	14 667,6
Caprins	25 389,0	25 723,5	25 860,5	25 782,7	25 723,5	25 730,0
Asins	630,9	600,4	619,0	776,9	704,0	795,6
Equins	55,0	55,5	53,6	61,5	28,3	56,0
Camelins	232,0	238,0	246,0	244,5	255,0	254,3
Porcins	243 345,3	248 439,6	253 402,8	258 470,3	263 640,1	268 876,3
Volailles	134 283,2	138 537,4	142 722,2	146 904,2	151 161,5	155 647,9
Burkina Faso	506 063,2	512 203,7	513 950,3	519 457,1	540 375,4	549 044,4

Tableau 2 : Estimation de la production de lait en tonnes

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Bovins	172 372,06	175 819,05	179 334,87	182 921,04	186 578,93	190 309,99
Caprins	130 278,64	134 186,77	138 212,10	142 358,18	146 628,62	151 027,20
Burkina Faso	**302 650,70**	**310 005,83**	**317 546,96**	**325 279,22**	**333 207,55**	**341 337,19**

Tableau 3: Estimation de la production d'œufs en tonnes

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Production Total	24 026,39	24 747,15	25 489,53	26 254,19	27 041,78	27 853,00
Consommés	2 402,64	2 474,71	2 548,95	2 625,42	2 704,18	2 785,30

Tableau 4 : Estimation de production de résidus de récoltes

Résidus de récolte	Quantités	Résidus de récolte	Quantités
Paille de mil	92 596,8	***Feuilles vertes d'igname***	17 750,9
Tiges de maïs	65 947,9	***Fanes de patate***	14 803,2
Paille de riz	67 303,6	***Fanes de niébé***	87 476,9
Paille de fonio	1 456,0	***Fanes de voandzou***	9 151,2
Paille de sorgho	311 139,0	***Fanes d'arachide***	12 600,2